

Zeitschrift: Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen
Band: 24 (1939)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Messenger Raiffeisen

Organe officiel romand de l'Union Suisse des Caisses de crédit mutuel (Système Raiffeisen)

Paraissant chaque mois. — Abonnements obligatoires pour les Caisses (10 ex. par centaines de sociétaires) Fr. 1.50;
abonnements collectifs en sus Fr. 1.30. Abonnements privés Fr. 2.50.

Impression et Expédition :
IMPR. A. BOVARD-GIDDEY, LAUSANNE

Rédaction et Administration (adresses, etc.) :
BUREAU DE L'UNION, SAINT-GALL

Le 36^{me} Congrès Raiffeisen suisse

14 et 15 mai 1939, à Zurich.

Dans le cadre de l'Exposition nationale — magnifique synthèse du travail et de l'esprit suisses — et dans une atmosphère de concorde et de ferveur patriotique, 1800 raiffeisenistes accourus de la Suisse entière, délibèrent des affaires de l'Union et proclament leur fidélité indéfectible à l'idéal de Raiffeisen.



L'assemblée plénière dans la somptueuse salle de fête du Palais des congrès.

La soirée de réception

Le temps, hélas, n'a point favorisé le Congrès de Zurich. Une pluie fine et froide n'a presque pas cessé de tomber. Mais si le soleil n'était pas dans le ciel il était dans le cœur de tous les congressistes. Dès le matin des trains bondés ont amené à Zurich des milliers et des milliers de visiteurs et parmi eux près de 1800 Raiffeisenistes de la Suisse entière que l'on reconnaît facilement à l'insigne de congrès soigneusement épinglé au revers de l'habit. Pendant deux jours, on les verra dans la foule grouillante, fiers de montrer qu'ils ne sont pas venus uniquement pour l'Exposition mais avant tout pour la grande revue annuelle des forces raiffeisenistes.

Durant l'après-midi les Conseils de l'Union tiennent séance et les organisateurs prennent leurs dernières dispositions. Préparer une réunion de cette importance au milieu de la multitude qu'appelle l'Exposition n'est pas une mince affaire.

Selon le programme, le Congrès débute officiellement à 20 h. 30 par la traditionnelle **soirée de réception** au Palais des Congrès. Cette manifestation se déroulera cette année dans une ferveur raiffeiseniste et patriotique toute particulière. Après tout ce qu'on a pu voir et admirer dans l'enceinte de l'Exposition on se sent tout particulièrement heureux d'être citoyen de cette belle Suisse démocratique, libre, paisible et laborieuse. Outre cela, le ciel politique chargé de nuages menaçants rapproche plus fortement encore les cœurs et les esprits sous le signe de la croix blanche sur fond rouge, emblème de la patrie. A cette ferveur patriotique s'ajoute encore la ferveur raiffeiseniste que procure la satisfaction d'une année de travail intense pour la cause, activité tout particulièrement riche en résultats féconds.

C'est donc une assistance de près de 1400 personnes animées de cet excellent esprit qui se presse dans la grande salle du Palais des Congrès. Des petits drapeaux piqués sur les tables indiquent les délégations des différents cantons. Les plus gros contingents sont naturellement fournis par les Caisses de la Suisse alémanique. Mais les romands sont très nombreux aussi. On reconnaît ici nos amis de Genève qui sont arrivés ce matin en autocar ; presque toutes les Caisses sont représentées. Là se trouvent les représentants du pittoresque Valais, ici les délégués des jeunes Caisses de Neuchâtel qui nous a si bien reçu l'an dernier, ceux du Jura bernois,

ceux de Fribourg. Le canton de Vaud, auquel Zurich a fait fête hier et aujourd'hui (c'était sa journée cantonale à l'Exposition) est représenté par une délégation de 140 personnes, dont plusieurs dames. Une atmosphère de joie, de compréhension fraternelle règne rapidement partout. Tous ces confédérés si différents sous tant de rapports, de langues et de conceptions politiques différentes, forment une seule famille. Le raiffeisenisme et l'Exposition montrent que nous sommes bien un seul peuple de frères !

Sur la scène, agréablement décorée de plantes vertes et de fleurs et drapée d'un grand drapeau fédéral se produiront tour à tour au cours de la soirée le corps de musique de la Société des sous-officiers de Zurich, en grand uniforme, un chœur d'hommes aux voix puissantes et la Chanson populaire « Maibaum », qui plaira tout particulièrement par la finesse de ses productions et le charme de ses costumes.

Entre ces différentes productions, toutes hautement appréciées et vivement applaudies par l'assistance, quelques fleurs de rhétorique sont égrenées. C'est tout d'abord M. le **Dir. Heuberger** qui souhaite une cordiale bienvenue à l'assistance en faisant usage à cet effet des quatre langues nationales. Après s'être adressé aux représentants de la Suisse alémanique, il a des paroles tout particulièrement aimables pour les romands :

25 estafettes sont venues dimanche dernier apporter à la direction de l'Exposition un message exprimant les vœux les plus sincères de leur gouvernement et des citoyens de leur canton. Tous ont été reçus avec un enthousiasme sans pareil.

Aujourd'hui, la ville de Zurich reçoit également des Messagers des 22 cantons, qui eux aussi sont animés de ce magnifique esprit patriotique et confédéré. Ce sont les Raiffeisenistes, les représentants d'une armée du bien qui ne veut autre chose que servir le prochain, la communauté, la patrie. Ils sont venus non seulement pour voir, pour admirer, mais surtout pour collaborer à la réussite de cette superbe œuvre nationale et pour marquer leur attachement à notre organisation raiffeiseniste.

Et ce qui nous réjouit tout spécialement c'est la très forte participation de nos Confédérés romands. Non seulement parce que nous y voyons un réconfortant témoignage de sympathie, mais encore une preuve que la cause Raiffeisen est devenue un excellent trait d'union entre les Confédérés des deux côtés de la Sarine.

Et après avoir salué séparément les délégations de chaque canton M. Heuberger poursuit :

Nous sommes réunis en quelque sorte en une « Société des nations », mais une société prospère et fructueuse, qui se distingue

d'une autre par l'excédent continu des entrées sur les sorties. Malgré les différences de langues nous sommes et resterons un peuple de frères. Chers Raiffeisenistes romands, soyez les bienvenus !

Un saluto speciale a Voi, cari compatrioti ticinesi, continue M. Heuberger en italien. *Siamo felici, di vedere rappresentato nell'Unione anche la vostra popolazione laboriosa e di concedere anche a lei nostra collaborazione.*

Et M. Heuberger termine ensuite en romanche : *Salid a vus, a vies pievel ed a vossas bialas montagnas, symbol patriotic de perseveranza e fideivladat. Viva la Grisca! Viva la quarta lingua nazionala.*

L'adresse aux romands, tessinois et romanches est tout particulièrement soulignée par des applaudissements frénétiques. On peut se rendre compte qu'au sein de l'Union suisse on ne connaît pas de problème de minorité !

Au cours de la soirée divers orateurs exprimeront encore, chacun dans sa langue et à sa façon, leur joie et leur enthousiasme.

C'est tout d'abord **M. A. Wepfer**, caissier de la Caisse d'Oberembrach (Zurich) qui salue l'assistance au nom des raiffeisenistes zuricois.

J'ai pu constater que l'Union aime à rendre visite surtout aux faibles pour les encourager et les stimuler. Le mouvement raiffeiseniste zuricois est modeste encore. Nous devons surmonter de nombreux obstacles et lutter contre de vives oppositions. Votre venue à Zurich est pour nous un encouragement à persévérer dans nos efforts.

Le raiffeisenisme triomphera aussi dans la campagne zuricoise !

Puis M. le Président **H. Reutlinger**, souhaite la bienvenue à tous au nom de la Fédération qui groupe les Caisses de Thurgovie, Schaffhouse et Zurich.

Le congrès de l'Union, comme l'Exposition nationale est une fête du travail, une fête du cœur. Je l'appellerai aussi la fête de la paix. L'Union Raiffeisen et l'Exposition nationale montrent que sur un petit domaine la bonne volonté et la collaboration peuvent créer de grandes choses. Toutes deux montrent la puissance de l'entente, de l'initiative personnelle et de l'entraide !

La soirée n'eût pas été complète si la voix de la Suisse romande ne s'était pas faite entendre. **M. Charles Berthet**, président de la Caisse de Confignon (Genève) exprime tout le plaisir qu'il éprouve à prendre part à cette soirée et poursuit :

Notre mouvement raiffeiseniste, plus vivant et plus fort que jamais, est l'image du fédéralisme, raison d'être de notre patrie suisse. En ce jour, où nous avons pu admirer les merveilles de l'Exposition nationale, fruit du labeur et du génie de la nation tout entière, nous remercions la ville de Zurich pour sa belle réception et formons les vœux les plus sincères pour une union, toujours plus étroite entre Confédérés. D'ores et déjà nous vous souhaitons à tous

la plus cordiale bienvenue à l'occasion du prochain congrès raiffeiseniste, lequel, nous l'espérons, aura lieu à Genève.

M. Vinzenz président de la Caisse de Truns (Grisons) apporte le salut spécial de la Suisse romanche. Il parle en allemand d'abord puis en romanche. Si nous ne comprenons pas cette dernière langue, nous nous laissons néanmoins charmer par ses accents mélodieux. L'orateur renouvelle son attachement à la belle cause raiffeiseniste et exprime les sentiments patriotiques de la population des vallées romanches de notre pays. Il termine par un vigoureux: Viva nossa cara biala patria!

Tous ces discours, intercalés entre les productions des différentes sociétés sont généreusement applaudis, et la soirée se termine par l'hommage habituel à la patrie, l'hymne national, chanté debout par l'assistance:

Gardons avec fierté,
L'arbre au Grutli planté
La Liberté!

—o—

La 36^{me} Assemblée générale de l'Union suisse des Caisses de Crédit Mutuel

A Zurich, le fracas des trams et des autos remplace le chant du coq. Très tôt, les délégués sont déjà sur pieds. En mettant le nez à la fenêtre nous devons malheureusement constater qu'il pleut, qu'il pleut toujours... Comme le faisait remarquer un journaliste la veille, on aurait volontiers expédié un appareilleur en paradis, même s'il ne l'eût pas mérité, pour fermer les portes célestes! Mais le temps maussade n'a nullement raison de la bonne humeur, de l'enthousiasme des raiffeisenistes qui font déjà une petite excursion matinale dans les rues, sur les places et quais de Zurich qui sont pour beaucoup une véritable attraction.

Mais l'heure du travail approche.

A 9 h. $\frac{1}{2}$ tout le monde a pris place dans la somptueuse salle de fête du Palais des Congrès. Sur les gradins généreusement fleuris d'hortensias et décorés d'un immense drapeau fédéral, ont pris place le président de l'Union assisté des différents rapporteurs, ainsi que les invités. Aux premiers bancs se trouvent les autres membres des Conseils et les représentants de la presse. La liste de présence indique que 416 Caisses sont représentées par 1473 délégués venus de 21 cantons. Des lettres et des télégrammes de félicitations

reposent sur le bureau, adressés par des organisations sœurs de l'étranger, par diverses personnalités du pays et personnes sympathisantes.

Tout à coup l'orgue joue. Toute la salle prend un air de grande solennité. La sonnette présidentielle retentit et **M. Joseph Liner**, président de l'Union, monte à la tribune et ouvre l'assemblée en prononçant l'allocution suivante que **M. Aug. Golay** membre du Comité de direction présente ensuite en français:

Discours d'ouverture du président de l'Union

Très honorés Messieurs les invités,
Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs,

Il m'échoit de nouveau le grand honneur et le privilège d'ouvrir la «Landsgemeinde» des Raiffeisenistes suisses.

Les suaves harmonies de l'orgue viennent de s'unir aux sentiments de gratitude que nous éprouvons envers le Tout-puissant à qui nous exprimons d'abord notre reconnaissance.

Nous devons être en effet reconnaissants de ce que, au milieu d'un monde sur lequel planent de nuageuses menaces d'orages politiques, il nous est permis de siéger ici sous le signe de la paix et de l'harmonie. Nous devons être reconnaissants de ce qu'il nous est donné de voir cette œuvre magnifique qu'est l'exposition nationale de 1939. Nous devons être reconnaissants aussi de ce que notre mouvement vient d'accomplir l'année dernière un travail extraordinairement fécond.

Les événements européens de ces 15 derniers mois nous ont exhortés sans équivoque à l'union, à la solidarité, à l'esprit de sacrifice et à la confiance en nous-mêmes et en Dieu. L'exposition ouverte depuis quelques jours offre un tableau d'ensemble de l'activité de la nation suisse et montre ce que notre peuple démocratique est capable de produire en valeurs matérielles, intellectuelles et morales. Quant au mouvement raiffeiseniste suisse en 1938, il est avant tout pour nous une preuve vivante de la volonté qu'ont les classes moyennes paysannes et campagnardes, souvent frappées durement par les coups du sort, de faire tous leurs efforts pour s'aider elles-mêmes.

Il y a 37 ans qu'eut lieu ici à Zurich l'assemblée constitutive de notre Union sous la présidence de notre pionnier raiffeiseniste suisse, le révérend curé Traber qui posa la pierre fondamentale avec 21 fidèles collaborateurs représentant 10 caisses. Aujourd'hui, ce sont 1800 participants qui représentent une organisation de 600 Caisses comptant 61.000 sociétaires et qui témoignent par leur présence de leur attachement à l'idéal de Raiffeisen. Cet idéal n'est pas autre chose que la consécration des capacités, des forces, des connaissances d'un chacun au service de la communauté. C'est là l'œuvre raiffeiseniste, mais c'est aussi une œuvre patriotique

et, si nous constatons aujourd'hui avec une vive satisfaction les progrès réalisés pendant près de 40 ans, nous nous réjouissons tout particulièrement d'avoir enrichi l'exposition nationale par une preuve manifeste de réalisation de solidarité campagnarde, d'esprit civique et de dévouement. Comme notre patrie suisse ne peut accomplir sa mission économique et politique que dans la liberté et l'indépendance, c'est aussi sans aucune entrave étatiste ou bancaire que notre mouvement veut combler une lacune dans l'économie financière et monétaire du pays. Par la liberté dans l'ordre, nous voulons aider au campagnard à améliorer sa position sociale, lui faciliter son avancement et l'élever aussi moralement et spirituellement. Dans la voie de l'aide à soi-même, nous voulons contribuer à développer et à étendre autant que possible l'emploi et l'utilisation des forces de la population et de la terre et faire par là l'œuvre constructive pour le bien de notre patrie.

Très honorés Messieurs les délégués,

Notre ordre du jour ne comporte aucun objet extraordinaire. L'assemblée de ce jour doit nous faire éprouver la satisfaction que procurent les heureux résultats d'un travail modeste et assidu, nous faciliter la visite de l'exposition et enfin nous donner un nouvel élan pour poursuivre énergiquement notre tâche. Comme les rapports vous le montreront, l'Union et ses Caisses siègent sous le signe des progrès réalisés et aussi sous celui d'une confiance inébranlable en elles-mêmes et en Dieu.

C'est sous ce signe que je vous souhaite à tous une très cordiale bienvenue au nom des autorités de l'Union. Vous tous qui affluez ici de nos 22 cantons, vous êtes unis dans l'amour du prochain et de la solidarité, afin de redonner du courage au monde qui nous entoure.

Je salue particulièrement les délégués des vallées lointaines du Valais, du Tessin et des Grisons, les chers amis des bords du Léman et des combes du Jura, les délégués de langue allemande, italienne, romanche et française. Je salue les braves vétérans qui prennent part à nos assemblées depuis 20, 30 ans et davantage et qui peuvent maintenant jouir des fruits de leur travail de pionniers, lequel était dur autrefois.

Mais je salue aussi les jeunes, et constate avec une vive satisfaction qu'il se produit dans nos assemblées un rajeunissement qui montre que les fils sont capables de reprendre l'héritage des pères. Soyez tous très cordialement les bienvenus dans l'hospitalière Athènes de la Limmat.

Il m'est particulièrement agréable de signaler la présence au milieu de nous de quelques hôtes éminents.

J'ai le privilège de saluer tout spécialement

M. le professeur Dr Bachmann,
Président du conseil de banque de la Banque nationale suisse,

M. le professeur Dr Laur,
Directeur de l'Union suisse des paysans.

Je salue aussi les représentants de la presse, dont nous apprécions les services et les remerçons de l'intérêt qu'ils portent à nos délibérations.

La présence de nos invités est pour moi une manifestation réconfortante d'intérêt général pour notre mouvement. Je remercie sincèrement ces Messieurs du témoignage de sympathie qu'ils nous apportent par là et je me permets d'espérer que cette journée les convaincra de ce que le mouvement raiffeiseniste, qui embrasse les domaines de nos quatre langues nationales et les unit parfaitement, est devenu un précieux facteur économique et constructif de notre pays.

Enfin, je constate que la convocation à cette assemblée a été faite conformément aux statuts et confiant dans un travail fructueux, je déclare ouverte la 36^{me} assemblée générale ordinaire de l'Union suisse.

Sur l'invitation du président et aux applaudissements de l'assemblée **M. le prof. Dr Bachmann**, président de la Banque Nationale suisse monte à la tribune et prononce l'allocution suivante :

Discours de **M. le Prof. Dr. Bachmann**, président du Conseil de banque de la Banque Nationale suisse

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs,

M. le directeur Heuberger m'a prié de bien vouloir prononcer quelques mots à l'occasion de la 36^{me} assemblée générale de votre association nationale. C'est avec un grand plaisir que j'ai accédé à ce vœu. Je l'ai fait d'autant plus volontiers que, lorsque j'occupais ma chaire de professeur à l'Université de Zurich, de 1906 à 1918, je suivais déjà avec un très vif intérêt le développement encore modeste qu'enregistrait alors votre mouvement. Les étudiants et moi avons eu à cette époque plusieurs fois l'occasion d'entrer en contact personnel avec le pionnier du mouvement raiffeiseniste suisse, M. le curé Traber, de Bichelsee. Notre intérêt avait été alors éveillé et nos études stimulées et facilitées par l'homme sage et bon qu'était le curé Traber.

Dès lors, le mouvement raiffeiseniste, tel un arbre robuste, a étendu ses branches vers le ciel et plongé des racines profondes dans le fertile sol helvétique. L'armature financière suisse ne se concevrait plus aujourd'hui sans l'Union Raiffeisen avec ses 666 Caisses locales, ses 61000 membres et ses 420 millions de francs de dépôts. Avec les autres instituts de crédit, les Caisses de crédit mutuel satisfont aux besoins toujours importants qui se manifestent dans le domaine du petit crédit et du crédit d'exploitation agricole. L'examen individuel de chaque cas et la distribution rationnelle des crédits qui sont toujours absolument indispensables dans ce domaine sont considérablement facilités par la structure spéciale et le caractère local des Caisses Raiffeisen.

Le premier des principes sur lesquels sont fondées les Caisses Raiffeisen est la responsabilité illimitée des sociétaires pour tous les engagements régulièrement con-

tractés par l'association. Pour que ce principe conserve toute sa valeur et que la responsabilité solidaire reste toujours efficace, il est indispensable que les engagements de la société se maintiennent dans un cadre limité. Sinon les Caisses risqueraient, qu'elles le veuillent ou non, de perdre leur caractère d'associations de personnes pour devenir des entreprises capitalistes. L'histoire des banques coopératives durant les dernières décennies est riche en enseignements dans ce domaine. La loi sur les banques défend actuellement aux banques commerciales d'adopter la forme de la société coopérative. Cette interdiction est la conséquence des expériences qui ont été ainsi faites.

L'intéressant rapport annuel de l'Union Raiffeisen contient les lapidaires mais d'autant plus expressives considérations suivantes : « Il faut maintenant consolider, fortifier, développer encore ce qui a été édifié au cours de près de 40 ans d'efforts persévérants et désintéressés. Perfectionner et rendre l'œuvre raiffeiseniste toujours plus prospère et utile pour le peuple et le pays, voilà la belle tâche qui reste à accomplir ».

C'est en effet une grande tâche, dans la situation troublée actuelle, que de maintenir, renforcer et développer toujours une institution financière de si grande envergure :

Maintenir pour un cercle de membres aussi vaste des valeurs appropriées dans le cadre des possibilités de crédit et de placement de l'industrie bancaire suisse,

Renforcer les positions acquises en respectant toujours scrupuleusement les principes fondamentaux du système Raiffeisen, en particulier en limitant l'activité à une circonscription géographique restreinte, en n'accordant des prêts et crédits qu'aux seuls membres, en cultivant l'amour de la chose publique, en resserrant l'association en une Union nationale indépendante et forte, disposant de l'autorité et du sens des responsabilités utiles pour effectuer la direction supérieure et la revision des Caisses affiliées,

Développer encore la capacité d'action du mouvement en renforçant les réserves et les moyens propres des Caisses, en faisant intervenir toujours plus de prudence dans la distribution des prêts et crédits et dans l'appréciation des débiteurs et des garanties, en instruisant, lors des revisions, les membres des organes de direction et de contrôle des Caisses locales et en éveillant également chez eux le sens de la responsabilité personnelle.

Il est particulièrement réjouissant de constater par la lecture du rapport annuel, avec quel enthousiasme et quel entrain l'Office de revision, le Secrétariat de l'Union et les Fédérations cantonales remplissent la grande mission qui leur incombe.

Cette tâche importante n'est pas aisée à remplir dans les temps actuels. Elle est difficile surtout parce que les capitaux affluent en abondance alors que manquent les occasions appropriées de placement.

La première mission qui incombe ici à la Centrale est de guider, donner des conseils, prodiguer des avertissements et par des revisions absolument impartiales et sé-

vères, veiller à une administration toujours objective, saine et prévoyante des Caisses, cela même s'il faut parfois exiger des « remplacements dans les dirigeants » comme le relève le rapport avec quelques euphémismes.

Une autre tâche parallèle que doit assumer la Caisse centrale est de recevoir tous les capitaux sans emploi des Caisses locales et de les placer de manière appropriée et sûre. L'afflux extraordinaire de fonds enregistré l'année écoulée, que signale le rapport, est digne de procurer une légitime satisfaction à la Caisse centrale.

La pléthore actuelle d'argent peut être dangereuse pour les Caisses qui se laisseraient aller à effectuer, afin d'utiliser à tout prix leurs disponibilités, sous forme de prêts à court terme ou de compte courant, des crédits d'exploitation qui, par leur nature, doivent figurer dans la catégorie des avances consolidées par hypothèque.

Pour la Caisse centrale, la situation actuelle implique aussi certains risques. Il est à craindre en effet que si l'Union ne peut maintenir par la suite toutes les facilités considérables qu'elle accorde aujourd'hui dans la reprise du surplus des capitaux des Caisses locales, il n'en résulte certaines répercussions défavorables, une baisse plus accentuée encore des taux, et surtout une tentation plus grande pour les Caisses de se montrer moins prudentes et objectives dans l'octroi des crédits et l'application des garanties.

Au cours du dernier exercice, les Caisses ont affecté la moitié des nouveaux dépôts reçus à des prêts hypothécaires, cependant que le reste, à un petit montant près, a été placé à la Caisse centrale. C'est un grand mérite de cette dernière d'être parvenue à absorber toutes ces disponibilités et l'on ne peut que souhaiter qu'elle puisse toujours remplir avec le même succès cette délicate mission. Car c'est ici la grande tâche qui incombera à la Caisse centrale à l'avenir encore. En effet, l'instabilité de la situation politique et économique mondiale ne favorise pas encore le débouteillage du marché de l'argent en permettant soit le retour dans leur pays des capitaux considérables qui ont cherché refuge chez nous, soit une meilleure possibilité d'utilisation des fonds dans l'économie générale.

Il est vrai que la situation s'est déjà quelque peu modifiée sur ce plan au cours de l'an dernier. En effet, 600 millions de francs d'argent liquide ont déjà été retirés à la Banque nationale suisse. Notre banque d'émission les a remboursés à raison de 200 millions en billets de banque et de 400 millions en or. Cela montre clairement l'importance pour notre banque d'émission de posséder une liquidité suffisante. Cela prouve aussi la nécessité et la valeur du stock d'or qui repose à la Banque nationale, car ce n'est qu'avec cet or que peuvent être remplis les engagements vis-à-vis de l'étranger.

Il reste encore beaucoup à faire pour parer à tous les dangers de la pléthore monétaire actuelle. La Banque Nationale est reconnaissante à l'Union de tout ce qu'elle a accompli l'an dernier dans ce domaine. Et nous avons la conviction que

L'Union saura veiller à l'avenir encore, dans son propre intérêt, à investir toujours rationnellement les capitaux qui lui parviennent, sans compromettre d'aucune façon sa propre liquidité ou celle des Caisses locales.

Messieurs,

La haute mission de l'Union et de ses Caisses affiliées s'affirme aujourd'hui toujours mieux : Satisfaire aux besoins de crédit des populations rurales dans le cadre général de l'édifice financier du pays, promouvoir sur la base de l'aide à soi-même et de la coopération l'indépendance et le développement des classes moyennes ; servir ainsi les intérêts de chacun et ceux de toute l'économie générale.

Animés de ce noble désir de servir toujours le peuple et le pays, vous éprouverez une satisfaction toute particulière à visiter l'Exposition nationale suisse.

M. le prof. Bachmann est l'objet d'une ovation prolongée de la part de l'assemblée. Le président Liner le remercie de ses fortes paroles. Nous entretenons d'excellentes relations avec la Banque Nationale auprès de laquelle nous avons toujours trouvé de la compréhension pour nos besoins et un bienveillant appui. M. Liner assure M. le prof. Bachmann qu'il pourra toujours compter sur l'appui des organisations Raiffeisen dans la réalisation de la saine politique financière, s'inspirant toujours de l'intérêt général du pays et du peuple, que poursuit notre banque d'émission.

* * *

C'est ensuite au tour de M. le prof. Dr Laur, secrétaire suisse des paysans, à gravir la tribune d'où il prononcera le discours suivant :

Discours de M. le Prof. Dr. E. Laur, secrétaire suisse des paysans

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi une joie toute particulière que de pouvoir vous apporter aujourd'hui le salut cordial de l'Union suisse des paysans.

Mais, cette joie se teinte d'une certaine mélancolie, car c'est en quelque sorte une visite d'adieu que je fais aujourd'hui à votre association. C'est en effet la dernière fois qu'il m'est donné d'assister à l'un de vos Congrès en qualité de directeur de l'Union suisse des paysans. Certes, j'espère bien à l'avenir encore, comme délégué permanent de l'Union suisse des paysans, conserver des relations étroites avec les organisations agricoles. Mais il n'en reste pas moins que c'est une nouvelle période de mon existence qui commencera le premier juillet prochain.

Lorsqu'a été fondée l'Union suisse des paysans, il y a 42 ans, le mouvement coopératif de crédit agricole était encore presque inconnu en Suisse. Le professeur Kraemer, mon maître et mon prédécesseur

à la division agricole de l'Ecole polytechnique fédérale, attirait à cette époque déjà l'attention de ses étudiants sur l'importance de ce problème. Il avait connu personnellement le Père Raiffeisen et il était ainsi à même de nous transmettre directement les idées et les conceptions du fondateur des Caisses de crédit mutuel. Et pourtant, il fallut longtemps encore pour que ces idées éclosent et se réalisent dans notre pays.

J'espérais que les coopératives de crédit se développeraient en Suisse dans le cadre direct des autres associations agricoles. Mais les chefs paysans avaient des relations étroites avec les Caisses d'épargne agricoles qui accomplissaient alors — et accomplissent encore aujourd'hui — une mission importante. Il fallut tenir compte aussi des banques régionales ainsi que des banques cantonales qui se répandaient de plus en plus. C'est ainsi que les milieux agricoles témoignèrent au début une certaine réserve à l'égard des Caisses Raiffeisen et de leur introduction en Suisse. Cela explique aussi que le mérite d'avoir fondé et édifié l'œuvre raiffeiseniste suisse devint à d'autres milieux. Je nommerai tout d'abord ici le curé Traber, de Bichelsee, dont j'honore particulièrement la mémoire. Les Caisses Raiffeisen sont devenues en Suisse les petites banques des classes moyennes. D'emblée, elles prirent surtout racine dans les milieux campagnards. Mais les Caisses Raiffeisen font appel non seulement à la collaboration des paysans, mais encore à celle des artisans, petits commerçants, des employés et des ouvriers. Aussi constituent-elles un admirable trait d'union entre les diverses classes populaires. Les conditions dans lesquelles se sont implantées les Caisses de crédit mutuel ont valu à ces dernières d'avoir toujours à leur tête des hommes soucieux de maintenir la base éthique voulue par Raiffeisen et de répandre autour d'eux les véritables principes du grand philanthrope. Cette constatation peut être faite du reste non seulement en Suisse, mais aussi dans tous les pays où existent des organisations Raiffeisen. J'ai pu m'en rendre tout particulièrement compte l'an dernier à Coblenz et à Neuwied, aux fêtes du cent-vingtième anniversaire de la naissance du Père Raiffeisen, où j'ai eu l'honneur de parler au nom de toutes les organisations Raiffeisen et associations coopératives agricoles du continent. A cette manifestation participaient des représentants des fédérations des différents pays et plusieurs milliers de coopérateurs venus d'Allemagne. Dans l'allocation que j'ai prononcée à cette occasion, j'ai particulièrement souligné que le raiffeisenisme était fondé avant tout sur *l'amour du prochain*. C'est pourquoi, il ne fait pas que procurer des avantages matériels à ses membres, mais il est encore un facteur de rapprochement des classes, de compréhension et d'harmonie entre les peuples, un élément de paix universelle. Mes paroles avaient été accueillies par de frénétiques applaudissements. Ces quelques pensées avaient trouvé un vigoureux écho également auprès des raiffeisenistes allemands dont plusieurs sont ensuite venus me remercier et m'exprimer leur approbation. Il est bon de faire vibrer encore ainsi des cordes sur lesquelles on joue malheureusement

de moins en moins aujourd'hui. Car, même à l'heure actuelle où les forts piétinent si désinvoltement les faibles et où les nations s'arment à outrance pour la lutte, les mélodies de paix trouvent toujours un écho favorable dans les cœurs des véritables coopérateurs.

Coopérateurs, Raiffeisenistes, vous formez une grande armée de paix. Votre arme invulnérable est l'amour du prochain. Lutte inlassablement pour votre belle cause. Allez en proclamant partout qu'il n'y a rien de meilleur, ni de plus grand et de plus noble pour un chrétien que de coopérer au bien général, dans le cadre de la famille, de la commune, de l'Etat et de toute l'humanité.

Messieurs et chers amis,

Votre Congrès a lieu cette année pendant l'Exposition nationale suisse. Il était tout naturel que votre travail ait une place dans cette synthèse de l'activité du pays. Dans la maison communale, au village suisse, vous avez installé une Caisse Raiffeisen modèle. Je souhaite ardemment que cette maison et cette caisse inspirent de nombreuses communes afin de stimuler, de fortifier et d'embellir la vie au village.

Comme coopérateurs, la visite de l'Exposition est susceptible de vous procurer un plaisir tout particulier. Vous y ferez la caractéristique constatation que dans la plupart des pavillons les exposants ont dû coopérer entre eux et subordonner souvent entièrement leurs intérêts particuliers et la réclame à ceux de l'ensemble. Même les grosses entreprises industrielles ont collaboré entre elles, les concurrents marchant alors la main dans la main pour la réalisation de cette belle œuvre nationale. C'est là un triomphe du travail coopératif et du sens de l'intérêt général. Les fruits de cette collaboration sont magnifiques. Nous nous permettons de vous recommander tout spécialement une visite des sections de l'agriculture, sur la rive droite où se trouve la XX^{me} exposition suisse d'agriculture.

Vous ne parcourrez sans doute non plus pas sans une profonde émotion le pavillon « Patrie et Peuple » où ont collaboré les meilleurs artistes du pays. C'est en quelque sorte le hall d'honneur de la Confédération : un petit peuple, une histoire glorieuse, une œuvre grandiose. C'est avec respect et reconnaissance que l'on contempera les portraits des grands Suisses qui ont posé jadis les fondements de notre magnifique édifice national actuel. A nous maintenant de poursuivre cette œuvre. Il ne faut pas s'endormir sur les lauriers récoltés dans le passé et sur les résultats obtenus si magnifiques soient-ils. Notre peuple a encore devant lui de grandes et lourdes charges. Celui qui n'avance pas recule. Que de fois ne voit-on pas, dans nos campagnes, un arbre déjà desséché reprendre vie, fleurir encore une fois et porter des fruits magnifiques. Suprême adieu de la nature dans le rythme des temps. Cette image apparaissait devant moi, là-bas à l'Exposition, lorsque j'étudiais les chiffres des mariages, naissances et décès au sein du peuple suisse. Regardez une fois cette statistique dans le pavillon « Patrie et Peuple ». Vous y trouverez les signes précurseurs d'un peuple qui vieillit. Depuis des décennies nous crai-

gnions cette évolution. Nous avons lancé des avertissements, jeté au peuple suisse ce cri d'alarme : « Maintenez la classe paysanne, elle est la source des forces juvéniles des peuples ; une nation sans paysans est en péril ». Dans notre monographie « Le paysan suisse, sa patrie, son œuvre » nous avons élevé encore une fois la voix : Peuple suisse, reconnais ce que tu dois à ta classe paysanne ! Son sort est celui de la patrie. Notre peuple peut aujourd'hui encore travailler avec les réserves du passé. Partout, il y a encore des forces suffisantes à l'œuvre, et l'exposition est un témoignage éclatant de l'esprit d'initiative, de travail et de force créatrice du peuple suisse. Mais les réserves de la nation ne supportent plus de sabotage. Pendant 40 ans, il m'a été donné de travailler à la conservation de notre classe paysanne. Beaucoup a été réalisé. Nous sommes profondément reconnaissants au peuple et aux autorités de la compréhension qu'ils nous ont témoignée et de l'aide qu'ils nous ont accordée. Notre agriculture possède encore un caractère propre. Elle n'a pas subi jusqu'ici le sort de l'agriculture des pays industriels. Mais il semble que depuis quelque temps les oppositions et les attaques se font plus véhémentes, que certains cercles de notre peuple commencent à douter de l'utilité de tout ce qui se fait pour sauver la classe paysanne. Nous entendons aujourd'hui des opinions que nous ne pouvons comprendre, et qui nous inquiètent. Puisse cette exposition éveiller dans le peuple suisse toujours plus de compréhension et d'amour pour sa classe agricole !

Toute nouvelle génération est placée devant de nouvelles tâches. De jeunes architectes, de jeunes entrepreneurs, de jeunes artisans prennent la place des anciens, de ceux qui partent. La jeune génération peut puiser dans cette Exposition le courage l'assurance et la foi dans le succès. Puisse leurs efforts être toujours bénis ! C'est là mon vœu le plus ardent. C'est le salut de ceux qui s'en vont à la jeunesse qui monte et à qui nous transmettons l'héritage des ancêtres.

Coopérateurs, vous êtes les tenants du progrès dans l'avenir, un trait d'union entre la ville et la campagne, les artisans de la prospérité future de notre peuple. Je vous remercie, Raiffeisenistes, ainsi que votre Union, de tout ce que vous avez été pour l'Union suisse des paysans. Gardez-nous vos sympathies et votre appui et restez à l'avenir encore de fidèles collaborateurs de notre œuvre.

Des applaudissements frénétiques saluent les belles paroles prononcées avec une conviction profonde du plus ardent défenseur de la classe paysanne suisse et qui est aussi un ami sincère de notre cause.

L'ordre du jour appelle ensuite L'ELECTION DU BUREAU DE L'ASSEMBLEE

Sont proposés et élus par acclamations:
Président : M. J. Liner, président de l'Union,

Secrétaires : MM. Serex et Bucheler, du Bureau de l'Union,

Scrutateurs : M. Wepfer, caissier de la Caisse d'Ober-Embrach (Zurich), M. Maillard, président de la Caisse de Corsier (Vaud),

M. Vinzenz, député, président de la Caisse de Trunz (Grisons),

M. Jaeggi, caissier de la Caisse de Mümliswil (Soleure).

M. Heuberger, secrétaire de l'Union fonctionne comme traducteur.

* * *

M. Liner prend immédiatement la présidence de l'assemblée et donne la parole à M. Joseph Stadelmann, directeur, qui monte à la tribune pour la lecture du rapport sur l'activité de la Caisse centrale. Ce rapport est présenté ensuite en français par M. Golay, membre du comité directeur.

Rapport sur l'activité de la Caisse centrale

Pour la Caisse centrale, la caractéristique de l'année écoulée a été une extraordinaire affluence de capitaux et une rentabilité modeste.

N'ayant pas toujours emploi immédiat sur place des capitaux qu'elles reçoivent actuellement en abondance, les Caisses Raiffeisen les déversent temporairement sur la Caisse centrale. De ce fait, la somme du bilan a passé de 64,3 à 79,3 millions de francs.

Les avoirs des Caisses affiliées ont augmenté de 45 à 58 millions de francs, dont 35 millions sont à vue et 23 millions à terme. Les dépôts provenant directement du public accusent également une augmentation de 1,5 million et atteignent 15 millions de francs.

Le mouvement d'affaires a été de 407 millions, en augmentation de 32 millions sur l'année précédente. Le nombre des opérations a augmenté de 31.720 à 32.780.

Vu l'augmentation considérable du bilan, la Caisse centrale s'est vue contrainte de procéder à une élévation appropriée de son capital social. Propriétaires exclusives de l'Union, les Caisses ont été appelées ainsi à souscrire pour 600.000 francs de nouvelles parts d'affaires, ce qui a porté le capital social versé à fr. 3,3 millions. 679.000 francs restent encore exigibles en tout temps.

Avec la garantie spéciale que fournissent encore les Caisses, conformément à l'art. 12 des statuts, et les réserves, le capital total de garantie s'élève à fr. 9,088,000.—

Les nouveaux dépôts confiés durant l'année écoulée ont été investis de la manière suivante :

fr. 1.400.000 pour l'amélioration de la liquidité,
fr. 2.800.000 en prêts aux communes,
fr. 7.000.000 en prêts hypothécaires,
fr. 4.900.000 en fonds publics et titres.

La liquidité a continué à être l'objet d'une attention toute particulière. Sur le

total des engagements de fr. 79 millions, les actifs facilement mobilisables et les disponibilités atteignent 41,3 millions de francs, soit le 52 %. C'est dire que cette liquidité est de premier choix.

Le bilan de notre Caisse centrale ne contient que des actifs indigènes de bon aloi et il est attribué une attention toute particulière à une bonne répartition des risques et des échéances. Examinons les principaux postes actifs du bilan :

Les fonds publics et titres se montent à 35,9 millions. Il s'agit ici de papiers d'emprunts de la Confédération, des cantons et de titres de bonnes banques du pays. Les titres sont tous portés au bilan au-dessous du cours moyen de décembre dernier. La préférence est donnée aux valeurs à court terme. Sur les 36 millions, 10 millions par exemple arriveront à échéance dans 2 ans et 10 autres millions dans 6 ans. Cette répartition des échéances réduit considérablement les risques de cours que comportent toujours les investissements à long terme.

Les prêts hypothécaires ascendent à 19 millions. Ce sont presque exclusivement des titres premier rang sur des exploitations agricoles et de petits bâtiments locatifs, situés dans 20 cantons différents. Il n'y a aucune avance sur des fabriques ou entreprises industrielles. Une preuve de la qualité de nos placements hypothécaires ressort du fait qu'à fin 1938 il n'y avait plus que fr. 3015.— d'intérêts arriérés dus par six débiteurs ! Jamais encore la Caisse centrale n'a dû se rendre adjudicataire d'un immeuble.

Les avances aux communes et corporations de droit public se montent à 6,2 millions. Une partie de ce montant est également garanti par hypothèque.

Les comptes débiteurs des Caisses affiliées accusent un nouveau recul de fr. 1.700.000 et ne représentent plus qu'une dette de fr. 3,2 millions due par 70 Caisses.

Le bénéfice net réalisé l'an dernier a été de fr. 228,412.—. La marge de bénéfice a toujours été plus réduite pour notre Caisse centrale que pour une banque ordinaire, cela à cause des taux de faveur et des multiples avantages procurés aux Caisses affiliées.

Avec l'attribution prévue de fr. 80.000 le fonds de réserve atteindra fr. 1.130.000. Ces réserves doivent être considérées comme modestes comparativement au chiffre du bilan.

Comme centrale des 660 Caisses Raiffeisen suisses, l'Union a des tâches multiples à remplir et elle doit faire face à des prestations importantes.

Il lui incombe tout d'abord d'effectuer la revision des Caisses, conformément à la loi sur les banques et elle a affecté l'an dernier près de fr. 90.000 à ce but. En plus de cela, l'Union soutient également les Caisses nouvellement fondées auxquelles elle consent au début certaines facilités et conditions spéciales d'intérêts. Cela réclame naturellement encore des sacrifices que la Caisse centrale consent dans l'intérêt du mouvement tout entier.

De tout temps, l'Union a voulu, par le moyen de la Caisse centrale autonome, procurer au mouvement raiffeiseniste une très forte capacité de paiement libérant ainsi les Caisses de toute tutelle des banques et leur assurant une complète indépendance financière et morale. Cela oblige la Caisse centrale à maintenir constamment une très grosse liquidité, ce qui entraîne encore naturellement pour elle des sacrifices importants dans l'intérêt des Caisses affiliées et du mouvement tout entier.

Enfin, comme établissement financier autonome, notre Caisse centrale a naturellement aussi ses risques propres à supporter, sur ses investissements et placements.

Tout cela souligne l'absolue nécessité pour la Caisse centrale de constituer des réserves suffisantes, bien en rapport avec la somme du bilan et bien adéquates aux risques et tâches spéciales qui incombent à l'Union.

On entend parfois dire dans nos Caisses que les réserves de la Caisse centrale sont amplement suffisantes. Or, je dois déclarer à ce sujet que ces réserves ne sont pas seulement faibles, mais même directement insuffisantes en considération de toutes les prestations qui incombent à l'Union. On peut s'en rendre particulièrement compte en comparant les réserves de la Caisse centrale avec celles que possèdent les Caisses affiliées : avec 420 millions de bilan, les Caisses ont 15 millions de réserve, soit env. 4 % ; à la Caisse centrale les réserves ne forment que 1,5 %.

Pour que l'Union soit à même de toujours bien remplir sa mission, elle doit disposer d'une Caisse centrale forte qui soit une véritable forteresse pour le mouvement tout entier. D'une Caisse centrale forte et bien outillée dépend dans une large mesure le prestige et la capacité d'action de notre mouvement dans l'économie du pays.

C'est pourquoi nous devons viser à renforcer les réserves et appliquer à l'avenir dans ce but une politique de taux appropriée.

Avec ses Caisses affiliées, l'Union est la plus ancienne et la plus importante entreprise coopérative rurale de banque du pays. Les organisations raiffeisenistes suisses ont bientôt 40 ans d'existence. Elles ont surmonté sans aucune avarie quelconque les années de guerre et de crise qui ont été fatales à tant d'instituts financiers. Le mouvement se développe et prend toujours de l'extension. Notre tâche consiste aujourd'hui à lui maintenir toujours une base saine et forte.

En terminant, je me fais un devoir d'adresser à nos nombreux et fidèles collaborateurs, à notre personnel ainsi qu'à tous les fonctionnaires des Caisses affiliées l'hommage de ma plus vive gratitude pour la précieuse et utile contribution qu'ils apportent tous à l'édification de notre Caisse centrale.

* * *

A M. Stadelmann succède à la tribune M. J. Heuberger, secrétaire de l'Union qui, en sa qualité de directeur de l'Office de revision présente le

Rapport sur l'activité générale de l'Union et de l'Office de revision

Monsieur le président,
Messieurs les invités,
Messieurs les délégués,
Mesdames, Messieurs,

Au cours des derniers mois les Caisses ont tenu dans tout le pays des assemblées générales bien revêtues pour l'adoption de leurs comptes annuels. La tâche m'incombe aujourd'hui de proclamer les résultats de l'ensemble du mouvement et de vous présenter un bref rapport sur l'activité générale de l'Union.

Cela est pour moi un honneur et une grande joie !

L'année écoulée a été en effet une des plus fructueuses que le mouvement raiffeiseniste suisse ait enregistré depuis bientôt quarante ans d'existence. D'emblée, je tiens à signaler que si nous pouvons proclamer aujourd'hui déjà les résultats définitifs, c'est avant tout grâce à l'habileté, au zèle et à la promptitude des trésoriers des caisses locales qui, bien que remplissant leurs fonctions à côté de leur profession ordinaire, ont presque tous adressé leurs comptes annuels à l'Union avant le 1er mars.

Le nombre des Caisses affiliées a augmenté l'an dernier de 640 à 658, par la fondation de 18 Caisses. Et si l'on tient encore compte des fondations intervenues dès le 1er janvier — dont une à Sachseln, la patrie de Nicolas de Flue — l'Union compte aujourd'hui 666 Caisses Raiffeisen disséminées sur tout le territoire de la Confédération, dans 22 cantons différents. Les mesures prises par les autorités pour la lutte contre l'épizootie de fièvre aphteuse ont malheureusement entravé en maints endroits l'activité propagandiste. L'effectif des sociétaires est en augmentation de 1781 et atteint 61.290. Les dépôts confiés ont augmenté de 303 millions soit de 7,2 %, chiffre record qui n'avait été atteint jusqu'ici qu'en 1931. *La somme des bilans de l'ensemble des Caisses se monte ainsi à 420,2 millions de francs.* Le nombre des carnets d'épargne a augmenté de 12,186 — un record également — et atteint 208.322. Après la couverture des frais généraux qui se montent à fr. 0,29 % seulement du bilan et après le paiement aux parts sociales d'un intérêt moyen de 4,62 % le *bénéfice net* a été de fr. 1.01 million et a porté ainsi les réserves totales à 15,1 millions de francs.

L'année 1938 a vu se réaliser remarquablement la devise raiffeiseniste : « L'argent du village au village ». La confiance croissante dont nos organisations sont l'objet, la situation générale du marché actuel de l'argent et le reflux des capitaux par certaines grandes banques favorisent tout naturellement le rapatriement de l'argent de la campagne dans les Caisses rurales. Nous voyons ici également une admirable manifestation de solidarité et d'entraide d'une population agricole de plus en plus décidée à se rendre maîtresse de son épargne et de son crédit afin de pouvoir améliorer surtout par elle-même sa situation.

Ce retour de l'épargne au village permet à la Caisse locale de reprendre aussi les

dettes du village qui existent au dehors. La Caisse devient ainsi toujours plus la véritable « banque du village », où chacun traite avec aisance et à d'avantageuses conditions toutes ses transactions financières courantes. Des nouveaux dépôts reçus, Fr. 18,2 millions ont été utilisés pour des prêts nouveaux ou reprises de créances hypothécaires et près de 10 millions ont été placés à la Caisse centrale pour augmenter la liquidité. Les avoirs des Caisses à l'Union se montent actuellement à 58 millions ce qui représente le 14 % des engagements et constitue donc une liquidité sensiblement supérieure à ce qu'exige la loi sur les banques. Cette forte réserve de moyens liquides permet aujourd'hui aux Caisses de satisfaire aux prestations les plus étendues et de garantir toujours un service de paiement prompt et régulier. Une thésaurisation de billets de banque et de monnaie est ainsi absolument inutile.

Il convient de relever également ici que si, malgré la pléthore actuelle, les Caisses sont parvenues l'an dernier à réaliser encore un bénéfice assez élevé, c'est principalement par le fait qu'elles ont toujours pu placer à intérêt à la Caisse centrale les capitaux souvent considérables dont elles n'avaient pas emploi immédiat dans leur rayon d'activité. C'est ainsi que pour le seul compte courant à vue — qui aurait été sans intérêt en banque — les Caisses ont touché encore Fr. 523.000 sous forme d'intérêts.

L'Union a procédé l'an dernier à la revision ordinaire des 658 Caisses affiliées. D'une manière générale, le résultat des revisions a été fort satisfaisant et la situation interne des Caisses est normale. Formés pourtant de profanes en matière de banque, les organes locaux remplissent la tâche qui leur incombe non seulement avec dévouement et désintéressement, mais avec beaucoup de doigté et de clairvoyance. On peut constater en particulier que la distribution des crédits se fait avec un sens élevé des responsabilités, les débiteurs bénéficiant ainsi d'un crédit rationnel et les créanciers étant assurés que leur épargne est bien gérée et qu'elle leur sera toujours remboursée intégralement lorsqu'ils pourront en avoir besoin. Comme par le passé, les Caisses Raiffeisen n'ont enregistré encore en 1938 ni faillite, ni sursis concordataire, ni prorogation d'échéance et rien de semblable n'est à craindre pour l'avenir encore. La plupart des Caisses disposent de réserves déjà importantes qui sont non seulement un élément de sécurité, mais permettent également de réduire déjà sensiblement la marge entre les taux.

Les Caisses deviennent également des contribuables intéressants que les communes apprécient de plus en plus. Il va sans dire qu'une bonne alimentation des réserves sera poursuivie à l'avenir encore. Le raiffeisenisme est un alliage de sain idéalisme à un solide sens pratique et réaliste des affaires. Cette excellente formule assurera toujours l'existence de notre mouvement et lui permettra de rendre des services durables et toujours plus importants à la collectivité.

En ce qui concerne la politique des taux, signalons que nos Caisses ont été presque partout à l'avant-garde lors de la baisse du

taux hypothécaire à 3 ¼%. D'autre part, elles se sont efforcées de ménager le plus possible les créanciers afin de maintenir le sens populaire de l'épargne. Bien qu'elles n'avaient souvent pas possibilité de faire valoir tous leurs capitaux, les Caisses n'ont néanmoins jamais refusé les dépôts provenant de leur rayon d'activité.

Aucune révision ne peut naturellement empêcher qu'une irrégularité ou une défaillance ne se produise parfois. Les organisations Raiffeisen suisses disposent néanmoins d'un système de contrôle et de révision éprouvé et bien adapté à leurs besoins qui permet de garantir le sain et sûr développement futur du mouvement. L'exemple des Caisses bien administrées et prospères est également une excellente propagande pour la cause et le meilleur moyen d'arriver à ce que chaque commune rurale ait sa Caisse Raiffeisen.

En ce qui concerne la législation générale qui retient également constamment notre attention, nous nous bornerons à signaler ici que le canton d'Argovie, se libérant de certaines formules surannées, vient de promulguer un arrêté sur les tutelles qui tient compte des revendications légitimes que les Caisses Raiffeisen énonçaient depuis plus de 30 ans.

Messieurs les délégués et chers raiffeisenistes,

1938 a été pour nous une année de progrès et de développement considérables. Dans un effort persévérant, les organisations raiffeisenistes ont surmonté au cours des années tous les obstacles qui ont surgi sur leur route; elles ont conquis aujourd'hui la confiance et l'estime générales. Aussi est-il bien révolu le temps où nos Caisses ne pouvaient pas travailler faute de capitaux! Plus de 400 millions de frs sont confiés actuellement à la gérance de nos petites Caisses Raiffeisen.

Au cours de près de 40 années d'activité, ces dernières ont accordé à leurs membres 230.000 prêts et crédits pour une somme globale de fr. 852,7 millions de francs. La population rurale suisse a prouvé ainsi d'éclatante façon qu'elle est tout à fait apte à gérer elle-même son épargne et son crédit et qu'elle est digne de l'indépendance économique et financière à laquelle elle aspire.

Après chaque étape annuelle, il convient d'étudier les tâches particulières qui nous incombent et de préciser à nouveau notre programme.

Je veux cette fois-ci attirer particulièrement votre attention sur le rôle d'éducateur qui incombe à la Caisse Raiffeisen. Chaque établissement de crédit a une mission à remplir dans ce domaine. La Caisse Raiffeisen en particulier doit être plus qu'une entreprise ordinaire de crédit, elle doit être encore une véritable institution d'éducation populaire. Comme telle, elle doit conseiller, guider ceux qu'elle aide, encourager l'exploitation rationnelle et le développement des entreprises locales. Elle inculquera partout l'esprit de travail et de responsabilité des individus, elle stimulera constamment les énergies et les initiatives individuelles, elle donnera ainsi aux plus modestes gens conscience de leur personnalité et de leurs possibilités individuelles et collectives.

La Caisse Raiffeisen exerce également une influence heureuse par l'exemple de sa bonne organisation, de son administration compétente, de son contrôle méthodique et surtout aussi par l'exemple de ses assemblées et manifestations toujours intéressantes et bien revêtues.

Ainsi, comme coopérative d'épargne et de crédit et comme institution d'éducation populaire la Caisse Raiffeisen servira toujours plus utilement le peuple.

Voilà, chers raiffeisenistes, le grand programme que nous voulons tout particulièrement réaliser en 1939, année de l'Exposition nationale suisse, année d'honneur pour notre chère patrie suisse.

* * *

Le rapport du Conseil de surveillance est présenté en allemand par M. le Dr F. Stadelmann, président et un résumé en français par M. l'abbé A. Montavon, membre du Conseil. En voici le texte intégral :

Rapport du Conseil de surveillance sur l'exercice 1938

Monsieur le président,
Messieurs les invités,
Chers raiffeisenistes suisses,

En tenant ses assises à Zurich, la communauté raiffeiseniste suisse est revenue à l'endroit où, en 1902, l'Union avait eu son assemblée constituante. L'exposition nationale suisse fournit cette année une occasion toute spéciale d'exposer devant le grand public l'activité que déploient les organisations raiffeisenistes suisses ainsi que le développement enregistré par l'Union dès sa fondation à ce jour. Comme vous aurez pu le constater à l'ouïe des rapports que viennent de vous présenter M. Stadelmann, directeur de la Caisse centrale et M. Heuberger, secrétaire de l'Union et directeur de l'Office de révision, les résultats obtenus l'an dernier sont des plus beaux et dignes de procurer une légitime satisfaction à tous les adeptes de notre cause. Il incombe maintenant au Conseil de surveillance de présenter son rapport annuel sur l'activité du Comité de direction, sur le résultat des révisions effectuées auprès de la Caisse centrale et le contrôle des comptes et du bilan ainsi que sur l'activité générale de l'Union.

Tout d'abord, voici un bref rapport sur l'activité du Comité de direction et du Conseil de surveillance.

Le Comité de direction a tenu 5 séances en 1938, dont 3 en commun avec le Conseil de surveillance. Lors de ces séances, 49 questions ont été discutées et 71 crédits spéciaux, pour une somme globale de fr. 2.162.00.— ont été accordés à des Caisses affiliées. Ces crédits étaient destinés soit à assurer aux Caisses la liquidité imposée par la loi sur les banques, soit à leur faciliter momentanément certaines opérations intéressantes. La commission pour l'étude des rapports de révision s'est réunie une fois et a examiné la situation de certaines Caisses. De son côté, la sous-commission du Comité de direction a tenu

5 séances, pour l'étude des affaires hypothécaires de son ressort et s'est prononcée à cette occasion sur 240 cas.

Le Conseil de surveillance a tenu 4 séances, dont 3 en commun avec le Comité de direction. Il a procédé à la révision statutaire de la Caisse centrale en collaboration avec l'instance légale de révision, la S. A. fiduciaire et de révision REvisa. Ont eut lieu : une révision générale, du 28 février au 4 mars, 2 inspections à l'improvisite du 27 au 30 juillet et du 21 au 22 novembre 1938, auxquelles participèrent, à tour de rôle, tous les membres du Conseil.

Le Conseil de surveillance s'est tenu en contact constant avec le Comité de direction et le directeur de la Caisse centrale et a été, de la sorte, tenu constamment au courant de la marche des affaires. Se basant sur les constatations faites lors des révisions et contrôles, ainsi que sur le rapport d'expertise de la Fiduciaire et les déclarations verbales du directeur de cette dernière, M. le Dr Stampfli, le Conseil de surveillance se plaît à constater que l'organisation technique et bancaire de la Caisse centrale est excellente et que partout s'accomplit un travail méthodique dans l'ordre et la discipline.

Le contrôle des comptes annuels et du bilan de 1938 nous a donné l'occasion de constater que les chiffres publiés sont conformes aux données des livres, inventaires et documents comptables. M. le directeur Stadelmann vous a donné dans son rapport le détail de ces comptes. L'augmentation considérable du bilan, de 15 millions, provient presque exclusivement de l'afflux extraordinaire de capitaux de la part des Caisses affiliées, dont les avoirs à l'Union ont augmenté depuis l'année précédente de 9 millions de francs en compte-courant et d'environ 4 millions de francs en compte à terme, donc au total d'environ 13 millions tandis que d'autre part les retraits et crédits utilisés par les Caisses affiliées ont rétrogradé de 1,75 million de francs.

Les fonds propres ont augmenté de fr. 680.000 environ, par l'appel, nécessité par l'augmentation du bilan, de fr. 600.000.— de parts sociales nouvelles et par l'apport de fr. 80.000.— qui a été fait à la réserve statutaire. Le capital social versé et les réserves atteignent fr. 4,43 millions, soit le 5,6 % de la somme du bilan. Le capital total de garantie de fr. 9.088.000 représente le 11,4 % de la somme du bilan. Les exigences de la loi fédérale sur les banques sont donc largement remplies.

L'excellente liquidité de la Caisse centrale ressort du fait que les disponibilités et les actifs facilement mobilisables représentent le 54 % de la somme du bilan. Même en ajoutant les comptes à terme des Caisses affiliées aux engagements à court terme, ces derniers sont encore couverts dans la proportion de 150 % par des moyens liquides. Les exigences de la loi sur les banques sont donc plus que largement remplies. Cette très forte liquidité permet à la Caisse centrale non seulement d'assurer un service régulier de paiement quoiqu'il arrive, mais encore de soutenir les Caisses affiliées qui ne disposent pas momentanément des moyens liquides légaux.

En ce qui concerne la *sécurité de la Caisse centrale*, le contrôle effectué nous permet de déclarer que le bilan ne contient que des actifs indigènes de bon aloi. Il n'y a ni avoir à l'étranger, ni valeurs industrielles et les participations se limitent à un petit lot d'actions de la Banque Nationale suisse et de la Centrale suisse de lettres de gage des Etablissements hypothécaires. Le portefeuille des titres a été fortement développé afin d'assurer une bonne liquidité. Il représente actuellement 36 millions de francs et ne se compose que de titres de premier choix, de la Confédération, des cantons et communes et d'obligations de banques de tout repos.

Les créances hypothécaires atteignent 19 millions et sont représentées presque exclusivement par des titres de premier rang.

Le résultat du compte de profits et pertes a été défavorablement influencé par la pléthore considérable de capitaux. Il peut néanmoins être considéré comme fort réjouissant. Proportionnellement à la somme du bilan, les frais généraux sont très modestes. Y compris les dépenses de l'Office de revision, ils ne représentent que 0,32 % (0,39 % l'année précédente et 0,46 % en 1936) de la somme du bilan. Les frais généraux de l'Office de revision, y compris tous les frais de voyage, se montent en 1938 à fr. 137.278,35

les Caisses ont été débitées sous forme d'émoluments de révision de fr. 49.636.—

Il reste donc une somme de fr. 87.642,35 dépensée au profit direct des Caisses locales, mais entièrement supportée par la Caisse centrale.

L'excédent de l'exercice a été de francs 228.412,74. Il est prévu de le répartir comme suit : 5 % comme intérêt habituel aux parts sociales, de sorte qu'une somme de fr. 135.000.— reviendra aux Caisses affiliées. Fr. 80.000.— seront versés au fonds de réserves qui atteindra ainsi francs 1.130.000.— Le solde, soit 13.412,74 sera reporté à compte nouveau. Cette répartition proposée par le Comité de direction est dans le cadre des possibilités et des besoins d'une sage et prévoyante gestion.

Le Conseil de surveillance a effectué également le contrôle de la *Caisse de retraite du personnel*, de l'Union et des Caisses affiliées. Cette institution a terminé en 1938 son dixième exercice. Elle compte actuellement 41 membres, dont 13 caissiers des Caisses affiliées. Les recettes résultant des primes statutaires, de finances de rachat et des intérêts du capital atteignent fr. 50.159,80. Aux dépenses figure pour la première fois depuis 10 ans une indemnité de fr. 1050.— payée à un membre qui a dû abandonner ses fonctions à l'Union pour raisons de santé. La fortune de la fondation a augmenté d'un montant net de fr. 49.109,80 et atteint ainsi francs 410.978,70. Justification nous a été fournie de ce capital qui est investi de façon sûre, en hypothèques, fonds publics et comptecourant à l'apès de la Caisse centrale.

Messieurs les délégués,

Et maintenant, voici encore un bref rapport sur l'activité générale de l'Union et ses résultats. On peut constater avec satisfaction un développement constant aussi bien en largeur qu'en profondeur. Le nom-

bre des Caisses affiliées à l'Union a augmenté de 18. Presque toutes les anciennes Caisses ont pu renforcer leurs positions. Certaines d'entre-elles se distinguent même par une augmentation tout à fait remarquable du nombre de leurs membres et de la somme du bilan. La chaîne des Caisses Raiffeisen suisses s'est agrandie et fortifiée. Il faut que tous ses anneaux soient solides, si elle veut résister à toutes les secousses et remplir efficacement sa mission au sein de la classe agricole et moyenne du pays. Or cela ne sera possible que si l'on maintient toujours l'esprit et les principes de Raiffeisen, qui ont donné de si admirables preuves de leur valeur durant la période de crise.

C'est à la *revision officielle* de l'Union qu'incombe en premier lieu le soin de veiller au maintien du véritable esprit de Raiffeisen d'aide à soi-même et de désintéressement ainsi qu'à l'application des sains principes raiffeisenistes. Conformément aux prescriptions de la loi fédérale sur les banques, toutes les Caisses affiliées ont été revisées en 1938. Ces revisions nous ont permis de constater que la majeure partie des Caisses sont bien administrées. Dans certains cas particuliers où une dérogation de la ligne tracée a été constatée, l'Union s'est vue dans l'obligation d'intervenir. Elle n'a pas ménagé ses conseils et ses avertissements. Là où tous ces derniers se sont avérés inefficaces, elle n'a pas reculé devant des mesures de rigueur en exigeant le remplacement de fonctionnaires inconscients ou incapables. Nous constatons avec satisfaction que l'Office de revision a effectué du bon travail. Si jamais encore depuis la fondation de l'Union une Caisse affiliée n'a fait perdre ses déposants, le mérite en revient en grande partie à l'Office de revision de l'Union qui a accompli toujours un travail compétent et prévoyant dans le bon esprit raiffeiseniste.

L'Union ne s'occupe pas seulement de la revision, mais encore de la représentation publique des Caisses et de la défense générale des intérêts de la cause raiffeiseniste. C'est là le domaine du secrétariat de l'Union dirigé avec compétence par M. le directeur Heuberger. Du bon et fructueux travail a été accompli là aussi, au cours du dernier exercice. Ce travail augmente sans cesse avec le développement des Caisses et l'importance de l'Union. Qu'il nous soit permis de souligner l'influence heureuse qu'exerce actuellement l'Union pour la défense des intérêts des Caisses et de l'économie générale lors de la promulgation des lois et arrêtés tant sur le domaine de la Confédération que sur celui des cantons. Il nous est agréable de constater que le mouvement Raiffeisen a plongé de profondes et solides racines dans le peuple suisse, qu'il est aujourd'hui officiellement reconnu et qu'il jouit de l'estime des autorités du pays.

Mes chers Raiffeisenistes,

Et pour terminer quelques mots de remerciements. En fidèles disciples du Père Raiffeisen et du curé Traber nous avons toujours placé l'œuvre raiffeiseniste suisse sous la protection de la divine Providence. Aussi notre reconnaissance va-t-elle, tout d'abord, à Dieu qui nous a protégés si manifestement.

Mais nous devons aussi remercier les artisans qui sont à l'œuvre. Nous remercions le Président de l'Union ainsi que les membres du Comité pour leur bonne administration de l'Union. Notre gratitude va ensuite à la Direction et au personnel du Bureau de l'Union. Avec compétence et une énergie inlassable, M. le directeur Stadelmann préside aux destinées de la Caisse centrale et M. le directeur Heuberger à celles de l'Office de revision et du Secrétariat. Avec zèle et assiduité également, M. Egger, reviseur en chef, et les 11 reviseurs ont rempli leurs fonctions si lourdes de responsabilité. Tous les autres employés ont également accompli consciencieusement leur travail.

Un merci cordial à vous tous aussi, Messieurs, qui dans la Suisse entière contribuez par votre collaboration fidèle à la prospérité de l'œuvre toute entière.

Le Conseil de surveillance propose à l'assemblée de voter les résolutions suivantes :

1. Le bilan ainsi que le compte de pertes et profits de l'exercice 1938 sont adoptés et décharge en est donnée aux organes responsables,
2. L'excédent de l'exercice, de fr. 228.412,74 sera réparti de la façon suivante, selon les propositions du Comité de direction:
 - a) fr. 135.000.— pour le paiement de l'intérêt aux parts sociales,
 - b) fr. 80.000.— comme report au fonds de réserve,
 - c) fr. 13.412,74 report sur compte nouveau.
3. Des remerciements sont adressés au Comité de direction, aux directeurs, reviseurs et à tout le personnel du Bureau central pour leur travail consciencieux et fructueux.

* * *

Les différents rapports qui précèdent sont admis sans discussion et l'assemblée à l'unanimité vote les résolutions telles qu'elles sont proposées par le Conseil de surveillance,

* * *

Discussion générale

La parole est demandée tout d'abord par M. Kegele, Wil (St-Gall) qui dépose une motion visant à ce que l'on donne davantage de diffusion aux deux organes de l'Union, le « Raiffeisenbote » et le « Messenger Raiffeisen ».

Le motionnaire expose que l'Union compte actuellement 660 Caisses avec 61.000 membres. Le nombre des abonnés n'est que de 16.000. 50 Caisses seulement (34 en Suisse allemande est 16 en Suisse romande) ont abonné tous leurs membres. C'est le cas, par exemple, de la Caisse de Wil qui a fait ainsi d'excellentes expériences. Par contre, plus de 600 Caisses ne reçoivent que le minimum d'exemplaires prescrit par les statuts ; les $\frac{1}{4}$ des membres ne connaissent pas notre journal. Or, la presse de l'Union ne remplira pleinement son but que si elle pénètre dans toutes les familles raiffeisenistes et même dans le public, si elle atteint les simples membres comme les dirigeants. La presse de l'Union est une force qui doit être mise davantage

au service de notre cause et de celle de la classe agricole et moyenne du pays. Nos journaux doivent être surtout mieux utilisés encore par les Caisses comme moyen de propagande, pour faire connaître dans leurs propres milieux les idées de Raiffeisen et le véritable but que poursuivent nos institutions.

C'est pourquoi M. Kegele invite tant les organes de l'Union que les dirigeants des Caisses locales à donner davantage de diffusion aux journaux de l'Union en y abonnant des cercles plus étendus, si possible tous les membres.

Le président remercie M. Kegele. Il est pleinement d'accord avec le contenu de la motion, l'accepte à l'étude et ne peut qu'encourager les Caisses à abonner dans la mesure du possible tous leurs membres au journal officiel du mouvement.

M. Fluck, président de la Fédération de l'Oberland bernois, se demande si plus de détails et certains perfectionnements techniques ne seraient pas indiqués aujourd'hui dans le système de comptabilité employé par les Caisses. Le président Linder répond qu'il est également disposé à étudier cette question, mais il fait d'emblée remarquer à M. Fluck qu'il convient de maintenir un système simple, compréhensible non seulement pour les caissiers mais encore pour tous les membres des organes dirigeants qui doivent effectuer les contrôles. Or, à ce point de vue, le système actuel donne toute satisfaction voulue. M. Fluck se déclare satisfait.

Plus personne ne demande la parole. L'assemblée se lève et, accompagnée par l'orgue, entonne l'hymne national suisse.

—○—

LE BANQUET

Avec ses dédales de terrasses, d'escaliers, de halles et de salles toutes plus vastes les unes que les autres, le Palais des Congrès donne vraiment l'impression de quelque château de conte de fée. Pendant que les délégués tiennent séance, une activité intense règne dans les coulisses du Palais. Et lorsque s'ouvrent les portes latérales de la salle de fête, à l'issue de l'assemblée, les congressistes trouvent devant eux, comme par enchantement, une nouvelle salle aux tables déjà servies pour le banquet auquel près de 1800 convives prendront part. C'est la dernière manifestation officielle réunissant tous les congressistes. Aussi ces derniers en profitent-ils pour fraterniser encore et pour échanger leurs dernières impressions pendant qu'un personnel stylé réussit ce tour de force de servir ce banquet de 1800 couverts en moins

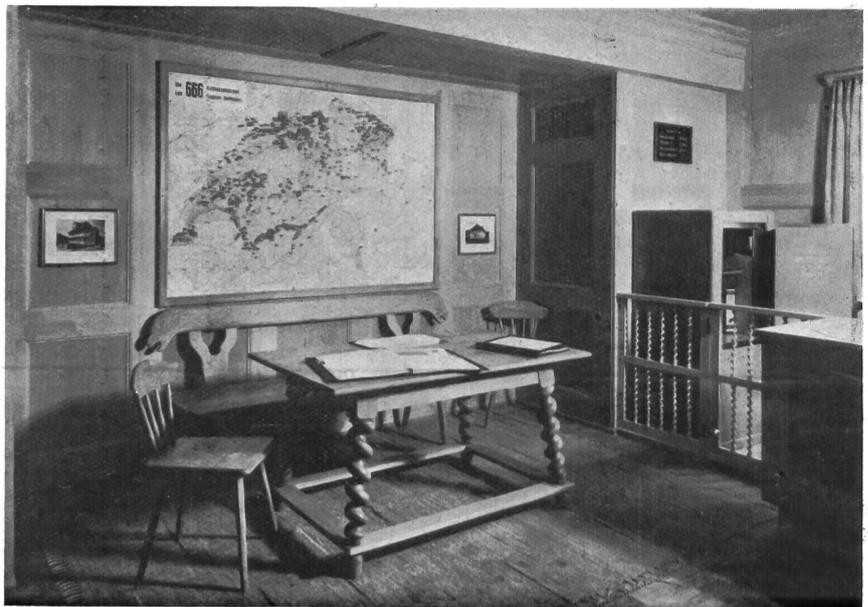
d'une heure et quart. Une grande animation règne immédiatement dans toute la salle. Toutes les figures sont épanouies. Au dessert, M. le directeur Heuberger donne encore lecture de quelques télégrammes et lettres de personnes sympathisantes, entr'autres de M. le curé Raemy, président de la Fédération des Caisses de Fribourg romand et de M. le prof. Schwaller de Fribourg ancien président du Conseil de surveillance. La Caisse tessinoise de Sonvico ainsi que plusieurs raiffeisenistes mobilisés, spécialement du Jura bernois, ex-

rapprocher les Suisses et augmenter le bien-être de la patrie. Or, dans ce domaine, le congrès de Zurich a été un succès. On fait fête à l'orateur vaudois. Puis lentement les congressistes se dispersent pour visiter une dernière fois l'exposition.

Au village suisse de l'Exposition.

On les retrouvera encore durant l'après-midi, par groupes, déambulant dans les halles et tout spécialement sur la rive gauche, au village suisse, qui est le vrai domaine du paysan.

Les organisations Raiffeisen à l'exposition nationale suisse



Un coin du bureau de la Caisse Raiffeisen modèle dans la maison communale du village suisse.

primement leur regret de n'avoir pas pu prendre part au congrès. Puis, un seul discours, mais un bon. Celui de M. Simonin (Puidoux) membre du comité de la Fédération vaudoise, qui adresse à l'hospitalière ville de Zurich le suprême adieu. Les haut-parleurs portent la voix de l'orateur dans toutes les salles. M. Simonin remercie également les organes de l'Union et tous ceux qui se sont employés à la réussite de ce superbe congrès. La très nombreuse délégation des Caisses vaudoises et romandes est venue dans la cité de la Limmat, animée par deux sentiments auxquels elle accorde la plus grande valeur : son attachement au raiffeisenisme constructif et la recherche de toutes les occasions de collaborer à ce qui peut

Une merveille que ce « Dörfli ». Dans un harmonieux ensemble on y trouve toute la poésie de nos campagnes. La note du pays romand y est donnée spécialement par le cosu chalet qui abrite les pintes fribourgeoise et genevoise, par le mazot valaisan, par la cave vaudoise et le restaurant neuchâtelois. Il n'y manque à notre avis qu'une chose : l'église. En effet, conçoit-on un véritable village suisse sans église ? La « Caisse Raiffeisen modèle » dans la maison communale a eu durant ces deux jours un nombre particulièrement considérable de... clients. Installée pratiquement, simplement mais avec goût, dans une chambre claire et gaie, elle est bien la rustique « banque du village ». Discrètement, simplement, elle explique aux

visiteurs ce qu'est et ce que veut la coopérative rurale d'épargne et de crédit, montre l'extension remarquable de ces institutions dans notre pays et les bienfaits qui en ont résulté. Dans le hall 71 « L'agriculture dans l'économie nationale », des graphiques et tableaux statistiques exposent également le développement des organisations de crédit mutuel en Suisse.

Les Raiffeisenistes qui se rendront à l'Exposition au cours de l'été ne manqueront donc pas de visiter la Caisse Raiffeisen modèle du village suisse et de convier tous les parents, amis et connaissances de la faire également.

Nous n'avons pas à faire ici l'éloge de l'exposition nationale dans son ensemble. Il faut aller la voir. Il nous suffira de dire qu'elle est une affirmation grandiose des forces vitales du pays, une reconfortante vision des progrès laborieusement acquis dans tous les domaines. Mais elle est aussi la fête du cœur et des yeux, la fête de la patrie et la démonstration de l'idéalisme suisse : travail et poésie, tradition et progrès...

Chez les raiffeisenistes genevois

Les délégués des Caisses Raiffeisen genevoises ont tenu le 27 avril 1939, dans le pittoresque « carnotzet » du Café du Midi à Genève, l'assemblée générale ordinaire de la Fédération cantonale.

Ce fut une charmante et intéressante réunion qui se déroula dans une atmosphère de franche cordialité et d'entrain.

A 8 h. 30 le président **M. Dusseiller**, député, ouvre la séance en souhaitant une chaleureuse bienvenue à tous et en particulier à **M. Serex**, représentant l'Union suisse, **M. Chillier**, secrétaire, donne ensuite lecture du procès-verbal de la dernière réunion et **M. Boymond**, trésorier, présente le rapport financier du ménage intérieur de la Fédération, dont la caisse présente un solde actif de fr. 831.30. La Caisse nouvellement fondée de Jussy est acclamée membre de la Fédération. Puis, selon l'usage dans la Fédération genevoise un représentant de chaque section présente un rapport succinct sur la vie intérieure et les résultats obtenus par sa Caisse respective au cours du dernier exercice. On assiste ainsi en quelque sorte à un film-documentaire sur l'activité raiffeiseniste genevoise. Sur la proposition de **M. Munier**, et afin de rendre à l'avenir ces rapports encore plus intéressants et plus suggestifs, le comité fédératif élaborera un petit questionnaire qui sera remis aux Caisses avec la convocation à l'assemblée. Excellente idée.

M. Dusseiller, président, présente ensuite un rapport sur l'activité générale de la Fédération. Il exprime sa satisfaction de voir le mouvement se développer toujours plus dans la campagne

genevoise. Le Département cantonal de l'agriculture que dirige **M. le conseiller d'Etat Anken** témoigne beaucoup de sympathie à la cause raiffeiseniste et il le témoigne à toute occasion. Il a lancé lui-même le mot d'ordre : « Chaque commune rurale doit avoir sa Caisse Raiffeisen ! » La nouvelle section de Jussy s'est constituée directement sous ses auspices. On sait également que l'Etat de Genève fait certains placements et avances de fonds aux Caisses Raiffeisen à des taux de faveur, actuellement 2 %. La Fédération est intervenue auprès du Conseil d'Etat pour obtenir une réduction de ce taux à 1 % ce qui est tout à fait justifié dans la situation actuelle du marché de l'argent. Cette requête sera étudiée par les autorités cantonales. Pour faciliter la participation au Congrès de l'Union qui a lieu cette année à Zurich pendant l'Exposition nationale, il est décidé que la Fédération accordera une allocation extraordinaire de fr. 25.— à chaque Caisse qui se fera représenter.

Une discussion des plus nourries s'engage ensuite sur différents problèmes de principes et questions d'administration intérieure des Caisses. Le rayon d'activité fait tout d'abord l'objet d'un assez long débat. On admit finalement que le territoire d'une seule commune est le domaine d'activité idéal qui permet véritablement à la Caisse Raiffeisen de procurer à ses adhérents un maximum d'avantages avec un minimum de risques. La commune offre suffisamment de possibilité de travail à une Caisse Raiffeisen ; celle-ci ne sera jamais fondée à revendiquer de « l'espace vital » ou une « expansion territoriale » !

Est également agité le problème des relations entre les Caisses et l'Etat. On est unanime à se féliciter de la bienveillance et de la sollicitude de l'Etat à l'égard des Caisses Raiffeisen. Mais il est bien spécifié que les organisations raiffeisenistes entendent rester toujours absolument autonomes et indépendantes, des institutions d'entraide basées sur l'initiative privée. **M. Mermier** (Dardagny) souligne également l'intérêt qu'a suscité l'article paru dans le « Messager » sur la cédule hypothécaire. Malheureusement, il doit constater qu'à Genève les frais d'instrumentation de la cédule hypothécaire sont plus élevés que ceux de l'hypothèque ordinaire. Outre cela, la cédule est frappée de droits spéciaux. Il se demande s'il n'y aurait pas une réforme à réaliser dans ce domaine. La Fédération étudiera la question en corrélation avec l'Union centrale et rapportera à ce sujet lors d'une prochaine réunion.

Les bruits souvent fantaisistes qui circulent dans la presse au sujet du malheureux cas de malversations qui s'est produit auprès d'une Caisse d'un autre canton fait l'objet d'une mise au point et d'une déclaration. Les Caisses Raiffeisen disposent d'un système de contrôle et de revision éprouvé et bien adapté à leurs besoins permettant de garantir le sûr et sain développement du mouvement. Mais aucune revision si complète et raffinée soit-elle, ne pour-

ra jamais absolument empêcher toute infidélité ou irrégularité ; elle ne peut que prévenir ces dernières le plus possible et les déceler avant qu'une catastrophe ne se produise. Ce cas souligne également la nécessité pour les dirigeants de toute association quelconque de toujours remplir minutieusement leurs devoirs de contrôle, quelque soit la personnalité du trésorier.

M. Serex, secrétaire-adjoint de l'Union, apporte ensuite à l'assemblée le salut de la Centrale suisse et ses sincères félicitations pour les beaux résultats réalisés l'an dernier. **Le nombre des Caisses est actuellement de 20, groupant 693 membres. La somme globale des bilans est en augmentation d'un 1/2 million sur l'année précédente et atteint déjà 3.5 millions de francs. Le roulement se chiffre par 9 millions, soit 2 millions de plus qu'en 1937. Les réserves totales atteignent actuellement fr. 56.000.—** Il y a progrès sur tous les postes. Mais les Caisses Raiffeisen ne sont pas seulement des institutions d'épargne et de crédit. Elles sont aussi des œuvres sociales. Leur action se mesure surtout à l'importance des services qu'elles rendent et de l'influence qu'elles exercent sur leurs sociétaires et la population. Or, les revisions et les rapports présentés montrent que dans ce domaine aussi les Caisses genevoises ont accompli l'an dernier un grand et beau travail. L'orateur se plaît à rendre hommage à l'entrain et au dévouement dont font preuve les dirigeants et les trésoriers, **M. Serex** expose ensuite que le mouvement raiffeiseniste suisse a réalisé également l'an dernier de nouveaux et importants succès. Les différentes institutions de l'Union (Caisse centrale, Office de revision, Secrétariat, etc.) intensifient et perfectionnent aussi toujours leur activité au service des Caisses. Tout comme la Confédération organise la défense nationale, l'Union organise la défense des Caisses, l'indépendance et la sécurité du mouvement. Les différentes institutions de l'Union constituent ainsi en quelque sorte la « ligne Maginot » du raiffeisenisme suisse !

Les heures s'écoulaient toujours trop rapidement entre amis et adeptes d'une belle cause commune... Aussi était-il déjà plus de minuit lorsque l'entraînant président **M. Dusseiller** leva la séance.

Animée d'un excellent esprit, cette réunion a été une manifestation nouvelle du dynamisme et de la force réalisatrice du raiffeisenisme genevois qui poursuivra à l'avenir encore sa marche en avant.

Fédération des Caisses Raiffeisen du Jura-bernois

Malgré le temps pluvieux et malgré le lieu quelque peu excentrique de la réunion, plus de 70 délégués représentant 26 des 37 Caisses existantes se sont réunis le 21 mai à Fontenais.

Le président, **M. le directeur Membréz**, de Loveresse, ouvrit la séance en

souhaitant une cordiale bienvenue à l'auditoire et en particulier au conférencier officiel, M. le prof. Guéniat, de Porrentruy, aux invités, M. le doyen Membrez, de Porrentruy et MM. Heuberger et Schmid représentants de l'Union. M. le président rappelle également le souvenir de M. le conseiller national Xavier Jobin, de Porrentruy, décédé récemment, qui avait déjà préconisé l'introduction des Caisses Raiffeisen vers 1906 dans le Jura et qui fut un ami sincère de notre cause.

Par la lecture d'un protocole clair et complet, le secrétaire M. Gigon (Porrentruy) fit revivre la belle assemblée de l'année dernière à Montfaucon. Ensuite, M. l'abbé Steiner remercia le comité au nom de la Caisse locale d'avoir choisi Fontenais pour la réunion d'aujourd'hui et il souhaite que les Caisses Raiffeisen apportent de plus en plus l'union dans nos villages. Le président présenta ensuite un excellent rapport dans lequel il donna tout d'abord un aperçu de la situation des différentes branches économiques du Jura, rappela ensuite les événements politiques de septembre dernier, pour se prononcer enfin sur le développement du mouvement raiffeiseniste. Il profita aussi de l'occasion pour faire certaines comparaisons entre les Caisses Raiffeisen et les établissements officiels du canton, Caisse hypothécaire, Banque cantonale, et donna d'intéressants éclaircissements sur les pertes et l'assainissement de cette dernière. M. Membrez constate que dans le Jura aussi les Caisses Raiffeisen ont fait de nouveau de remarquables progrès. Il recommande de s'abonner davantage à notre intéressant journal « Le Messager Raiffeisen » en citant comme exemple la Caisse de Saignelégier qui sert tous les sociétaires et réduit l'intérêt aux parts sociales d'un franc. En terminant, il rend hommage aux membres du Comité, à tous ceux qui ont collaboré au succès de l'année dernière et termine par un appel à un renouveau de confiance que l'armée du bien des 61.000 raiffeisenistes suisses peut faire renaître.

Les comptes présentés par M. Fähndrich (Courrendlin) soldant par un actif de fr. 1479.50 (fr. 1148.45 l'an dernier) furent approuvés et la cotisation de 30 centimes par membre maintenue pour 1939. Les Caisses de Damvant et Réclère furent désignées pour représenter la Fédération au Congrès de l'Union de 1940.

Les affaires administratives liquidées, la parole est donnée à M. le prof. Guéniat, de l'Ecole cantonale de Porrentruy.

M. Dr Guéniat avait été chargé par M. le préfet Henry de représenter officiellement l'autorité de district à l'assemblée. Après avoir salué l'assemblée, en termes heureux, au nom de M. le préfet, il a tenu une conférence sur le sujet : **Les sciences au service de l'agriculture.**

Conférence strictement scientifique, dans laquelle M. Guéniat a fait ressortir, à l'aide d'exemples frappants, l'action souvent décisive des découvertes scientifiques sur l'orientation, l'évolution de l'agriculture. Dès que les chimistes eurent constatés que le sol est physiquement et chimiquement modifiable, par l'apport d'éléments fertilisants (engrais) l'agriculture rompit ses anciens cadres. Dans ce domaine, l'influence généralement inconnue du génial Lavoisier a été primordiale. Mais les savants ne se sont pas contentés de mettre dans les mains de l'agriculteur toute une gamme d'engrais destinés à revigorer ses terres. Grâce aux méthodes de la sélection, la plante allait, à son tour, devenir un être plastique, adaptable au sol et au climat. Mais, en augmentant nos surfaces cultivées, nous avons servi ample nourriture à une véritable armée de parasites (insectes, champignons, etc.) et là encore, la science dresse un barrage, en mettant à la disposition du cultivateur une série de poisons, en créant une tactique de lutte reposant sur une parfaite connaissance des mœurs des parasites à détruire.

Puis, M. Guéniat a montré que, dans l'état actuel de l'agriculture, le paysan doit s'instruire, car sa profession est devenue des plus compliquées. Armé moralement, intellectuellement et financièrement, il restera alors l'élément de stabilité de la nation, car il ne se laissera séduire par aucune utopie.

M. Heuberger, secrétaire de l'Union suisse, prit ensuite la parole pour remercier le comité de son invitation et dire tout le plaisir qu'il a eu d'y donner suite pour pouvoir prendre contact avec les Raiffeisenistes du Jura et cela à Fontenais où une excellente Caisse exerce une bienfaisante activité.

Il donna ensuite connaissance des résultats obtenus l'an dernier tant dans le Jura bernois qu'en Suisse. Par la fondation d'une Caisse à Orvin, le nombre des Caisses du Jura s'est élevé à 37, l'effectif des sociétaires a augmenté de 2097 à 2178, le nombre des épargnants de 5008 à 5389. **Le chiffre du bilan a passé de 5,2 à 6 millions, le roulement de 9,8 à 12 millions, les réserves de 109.046 fr. à 125.182.** Pour l'ensemble du mouvement, l'année a été une des plus fructueuses qui ont été vécues depuis l'introduction des Caisses Raiffeisen en Suisse, ce qui a trouvé aussi son expression dans la grandiose assemblée de Zurich les 14 et 15 mai. M. Heuberger parla ensuite du rôle éducateur que les Caisses Raiffeisen ont à remplir. En premier lieu, les dirigeants

(comités et caissiers) doivent montrer par un strict respect des principes et statuts qu'ils sont maîtres d'eux-mêmes, capables d'inculquer l'esprit d'ordre et de discipline aux sociétaires. L'éducation par les comités doit se manifester entre autre par une sage et prudente distribution du crédit, par un service de contrôle régulier, par une bonne préparation de l'assemblée générale. Ils doivent habituer ensuite les sociétaires à se rendre dignes de l'appui de la Caisse et cela par un service d'intérêt et d'amortissement régulier, un renouvellement prompt des actes de garantie, une ponctualité dans la fréquentation de l'assemblée générale, etc. Il est du devoir du reviseur de surveiller l'application du but éducateur et de proposer des changements dans la composition des comités si dans ce domaine des lacunes ne disparaissent pas. Un magnifique exemple d'ordre et de discipline est donné entr'autres par la Caisse locale de Fontenais qui se distingue grâce à ces qualités par un développement réjouissant, une excellente collaboration entre caissier et comités, comme aussi entre la Caisse et l'Union. L'orateur rend hommage aux dirigeants de cette belle œuvre sociale dont le caissier, M. Voisard, est l'âme et le guide avisé et bien discipliné. Puisse cet exemple être suivi et une bonne discipline régner dans toutes les Caisses de façon à contribuer à augmenter le développement et les succès des Caisses Raiffeisen jurassiennes !

M. Chèvre, caissier, de Movelier rapporta ensuite sur l'assemblée générale de l'Union à Zurich qui a laissé une profonde impression à tous les participants.

M. le doyen Membrez, de Porrentruy assure par d'éloquentes paroles les Caisses Raiffeisen de sa sympathie, parce qu'elles forment une œuvre où la prudence et la charité se donnent la main, où on n'oublie pas à côté de l'intérêt matériel les services moraux et spirituels et où on s'efforce de contribuer au relèvement du bien national. Par un bel esprit de solidarité le paysan et les autres classes rurales veulent être vainqueurs dans l'âpre lutte pour l'existence.

Enfin, M. l'abbé Montavon directeur prononça le discours final, en faisant un excellent exposé sur la valeur morale de l'argent et en remerciant tous ceux qui ont contribué à rendre plus prospère l'œuvre raiffeiseniste dans le Jura au cours de l'année 1938.

Dans la discussion générale, M. Heuberger a communiqué, en réponse à

une interpellation, que la part sociale d'une Caisse Raiffeisen n'est pas soumise au timbre cantonal, car ce qui est frappé du timbre fédéral, ne peut l'être encore du timbre cantonal.

Sur cela, M. le président Membrez qui a, une fois de plus, dirigé les débats avec maîtrise, clôt l'assemblée en formant les meilleurs vœux pour la prospérité future de notre cause, car la classe rurale dispose dans nos organisations de crédit mutuel d'une arme précieuse pour la défense de ses intérêts.

Nouvelles des Caisses affiliées

BRASSUS (Vaud)

Ce charmant et important village de la vallée de Joux a l'honneur de posséder la Caisse Raiffeisen la plus importante non seulement du canton de Vaud, mais de toute la Suisse romande.

L'assemblée générale du 17 avril, qui marquait le 20^{me} anniversaire de fondation de la Caisse, a été tout particulièrement revêtue et a pris le caractère d'une véritable fête locale. Une centaine de sociétaires y assistaient. M. Paul Aubert, président, a dirigé les débats avec la fine bonhomie que chacun lui connaît.

La réunion débuta à 8 h. 1/2 du soir par des mots de cordiale bienvenue du président, puis M. E. Chapuis, le secrétaire modèle, donna lecture du procès verbal de la dernière séance.

Après l'élection des scrutateurs, M. Paul Aubert, président, présenta un de ses rapports subtiles, tout empreint d'idéalisme et de sain optimisme dont il a le secret. Il débuta par une ode au village et à sa population laborieuse et industrielle, aimant les arts et la musique. Puis il commenta la fluctuation des comptes durant le dernier exercice et fit une critique objective et claire des différents postes du bilan. La Caisse compte aujourd'hui 185 sociétaires.

Au 31 décembre dernier, la somme du bilan atteignait fr. 2.289.713, en augmentation de fr. 228.000 sur l'exercice précédent; c'est la plus forte augmentation enregistrée jusqu'à ce jour. La petite statistique suivante expose le développement régulier enregistré par la Caisse au cours de ses 20 premières années :

année	bilan
1918	120.000
1924	752.000
1931	1.772.000
1938	2.289.000

Le montant des dépôts d'épargne répartis sur 900 carnets ascende à la belle somme de fr. 1.745.000. Le roulement pour 1938 a été de fr. 4,1 millions ce qui a nécessité 5391 écritures dans les journaux de caisse. Au cours de ses premiers vingt ans la Caisse a traité pour plus de 70 millions d'affaires. La réserve statutaire atteint fr. 60.000. Signalons que la Caisse est installée au milieu du village dans un bâtiment communal dont une aile est occupée par la poste et l'autre par la Caisse.

Le président termine son intéressant rapport par des remerciements à l'adresse du toujours dévoué caissier M. Ed. W. Meylan ainsi qu'à son aide Mlle Berney, pour les bons soins apportés au travail important qui leur incombe. Aux regrets de tous, M. Aubert annonce finalement que ce rapport est le dernier qu'il présente, car il considère que, vu son âge, le moment est venu pour lui de remettre le gouvernail à une force plus jeune. Il remercie les membres de l'association de la confiance qui lui a toujours été témoignée.

Ce rapport est chaleureusement applaudi et l'assemblée fait une touchante ovation de sympathie à M. Aubert. En témoignage de gratitude pour tous les services rendus, les Comités lui ont remis un modeste souvenir avec des vœux de santé et de longues années de repos bien mérité.

M. Henri Audemars présente ensuite le rapport du Conseil de surveillance qu'il préside depuis la fondation de la Caisse. Se basant sur les contrôles effectués et sur le résultat de la revision professionnelle par l'Union suisse, il propose l'adoption des comptes avec décharge aux organes responsables. Il exprime des remerciements tout particulièrement au Comité de direction qui est chaque semaine à la tâche et qui a tenu l'an dernier 46 séances seul et 7 en commun avec le Conseil de surveillance. De son côté, ce conseil s'est réuni également 2 fois seul. M. Audemars fait ensuite l'éloge de M. Aubert président démissionnaire. Membre du comité dès le début, secrétaire pendant 4 ans, président pendant 16 ans, M. Aubert a voué toujours toutes ses forces et tout son cœur à la bonne marche de la Caisse. Le président Audemars enregistre également avec regret le départ de l'aide-caissière, Mlle Berney, qu'il remercie pour les services rendus.

Bien renseignés par les deux rapports qui viennent de lui être présentés et par le relevé des comptes qui a été distribué, l'assemblée adopte les comptes sans discussion.

M. Audemars rappelle également la mémoire de M. Jean Berney premier caissier, décédé il y a quelques semaines. Promoteur de la Caisse et caissier de 1919 à 1932 M. Berney fut un des principaux partisans du rapide développement enregistré. Il a donné à la Caisse débutante l'empreinte de sa forte personnalité. En inculquant l'esprit d'économie et d'épargne, il a été un excellent éducateur du peuple et son influence dans le village a été bienfaisante. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire du disparu.

Viennent ensuite les élections statutaires. M. Alfred Meylan-Audemars est nommé membre du Comité de direction et M. Emile Gustave Piguet membre du Conseil de surveillance. M. Ch. Ami Golay est ensuite acclamé président.

M. H. Serex, reviseur, de St-Gall, apporte à la Caisse le salut de l'Union centrale suisse qui a tenu à s'associer aussi à cette fête jubilaire. L'Union a voulu aussi prendre officiellement congé du président démissionnaire et lui exprimer la gratitude et la haute estime dont elle l'entoure; il a bien mérité de la cause raiffeiseniste. M. Serex félicite chaleureusement les dirigeants et les sociétaires des magnifiques résultats

réalisés jusqu'à ce jour. Laborieux, sobres, économes, toujours solidaires les uns des autres et pratiquant tout naturellement l'entraide, les combiens sont des raiffeisenistes par définition. La Caisse du Brassus est non seulement la plus importante de la Suisse romande, mais elle occupe également une place d'honneur dans l'Union suisse.

Le fait que la Caisse a actuellement 900 carnets d'épargne pour une somme globale de fr. 1,7 million exprime les services rendus par elle dans le domaine de l'encouragement à l'épargne. Elle distribue d'autre part un crédit rationnel et avantageux à ses membres et en finançant les nombreuses entreprises locales d'utilité publique elle est aujourd'hui la véritable épine dorsale du village.

Pour marquer ce jubilé, le verre de l'amitié fut offert, des chœurs patriotiques, des solistes appréciés, firent ensuite passer trop rapidement cette fin de soirée. Belle assemblée dont chacun aura emporté le meilleur souvenir.

ECHALLENS (Vaud).

Assemblée jubilaire.

Cette assemblée devait avoir lieu déjà beaucoup plus tôt. Mais la fièvre aphteuse ayant éclaté dans la localité elle dut être renvoyée au 24 mai 1939. En grand nombre les sociétaires ont répondu à l'appel qui leur a été adressé par le Comité de commémorer dignement, par une fête modeste, le 25^{me} anniversaire de la fondation de la Caisse. M. Golay, le dévoué président de la Fédération vaudoise des Caisses Raiffeisen, M. Besson, l'actif président de la nouvelle Caisse de Vuarrens et M. Bucheler, reviseur de l'Union centrale honoraient l'assemblée de leur présence.

En termes heureux et avec chaleur, M. Golay félicita l'assemblée au nom des Caisses vaudoises et au nom du Comité de direction de l'Union. Il démontra la nécessité, pour toute Caisse locale, d'appliquer toujours rigoureusement les principes statutaires et de se soumettre aux revisions périodiques de l'Union. Sur cette base, jamais encore une Caisse Raiffeisen n'a rencontré de difficultés insurmontables. De nos jours, ces institutions d'épargne et de crédit sont surtout utiles parce qu'elles réalisent dans le domaine de l'argent les nobles principes chrétiens de l'amour du prochain et de l'aide mutuelle. M. Golay encourage tous les Raiffeisenistes à servir toujours avec empressement cette œuvre sociale de première importance qui veut réaliser le bien moral et matériel de notre chère patrie.

M. Besson remercie les fondateurs de la Caisse qui eurent le courage de réaliser ce programme déjà très tôt alors qu'on n'avait pas encore toutes les expériences qu'on a actuellement.

Enfin, M. Bucheler, reviseur de l'Union a apporté à l'assemblée le salut cordial des 666 Caisses Raiffeisen suisses et en particulier de la Direction de l'Union, de MM. Stadelmann, Heuberger et de M. Serex, rédacteur du « Messenger ». La prospérité d'une Caisse, dit-il, dépend de plusieurs facteurs. Il faut que les administrateurs dévoués observent rigoureusement les principes éprouvés de notre système, il faut que les membres pratiquent une large solidarité

en confiant leurs économies à la propre Caisse et il faut surtout aussi une bonne discipline de la part des débiteurs ; c'est d'ailleurs dans l'intérêt de ces derniers et de leurs cautions éventuelles que la Caisse Raiffeisen veille à une bonne répartition des risques et au prompt paiement des intérêts et amortissements aux échéances. La Caisse Raiffeisen n'est pas une entreprise commerciale qui doit nécessairement subir les effets de la crise, mais c'est une œuvre qui se base sur la grande idée de la solidarité villageoise ; et plus les temps sont durs, plus cette idée doit se manifester. Malgré 6 agences de banques sur place, la Caisse d'Echallens a réalisés durant ses premiers 25 ans d'activité des résultats remarquables qui lui permettront de servir toujours mieux à l'avenir les intérêts de ses adhérents.

Sous la présidence compétente de *M. Léon Panchaud* l'assemblée a été très animée et s'est déroulée dans un excellent esprit. *M. Antonin Richoz* a donné lecture d'un excellent procès-verbal. Au nom du Conseil de surveillance, *M. Maurer* a présenté un rapport annuel court et bon. Le bilan de la Caisse accuse un chiffre de fr. 426.000 et les réserves dépassent légèrement fr. 24.000.—. En 25 ans, le roulement total atteint la somme imposante de 17 millions de francs. Le caissier *M. Charles Schupp* a signalé dans son rapport que la Caisse n'a encore subi aucune perte au cours de ses 25 ans. Il rend hommage aux 12 membres fondateurs qui sont restés fidèles à la Caisse, rappelle la mémoire des nombreux Raiffeisenistes défunts, et remercie surtout les trois membres dirigeants, *M. Léon Panchaud*, président, *M. Longchamp*, curé-doyen et *M. Gottofrey* pour les services rendus pendant ce quart de siècle.

A l'issue de la séance un banquet fort bien servi a été offert par la Caisse et cette belle fête s'est terminée dans une atmosphère de franche cordialité et de bonne amitié raiffeiseniste. —*ch.*—

CHESSALLES-ORON (Vaud)

Comme nombre de Caisses Raiffeisen, celle de Chessalles-Oron a rempli sa tâche en 1938 modestement et sans bruit. Cette Caisse tenait son assemblée générale le jeudi 2 mars sous la direction compétente de *M. Aimé Maillard*, président.

Après les souhaits d'usage de bienvenue, le procès-verbal de la 10^{me} assemblée est lu et adopté.

Le rapport du Conseil de Direction est excellemment présenté par son président. Après avoir émis d'utiles considérations sur les événements de l'an dernier et la situation économique de nos villages, *M. Maillard* commente le bilan et relève que la marche ascendante de notre institution se poursuit d'année en année. Le rapporteur fait remarquer que les résultats obtenus sont dans une large mesure l'œuvre du Caissier *M. E. Boudry* qui gère les affaires avec énergie et compétence.

Du rapport du caissier, je note quelques chiffres. Les dépôts d'épargne se chiffrent à 105.500 fr. pour 98 carnets. Le bilan atteint 173.085.— francs.

Le mouvement général ascende à la somme de fr. 472.936, augmentation 260.621 fr. Bénéfice de l'exercice 633 frs. Le nombre des membres a augmenté de 4. Bravo ! progrès sur toute la ligne.

Avec son habileté coutumière *M. Armand Maillard* président du Conseil de surveillance donne connaissance de son rapport. Le rapporteur est heureux de constater que les débiteurs remplissent normalement leurs obligations. Les dépôts confiés augmentent toujours, cela dénote que notre Caisse jouit de la confiance toujours croissante de la population. Il conclut en demandant aux membres de voter les résolutions suivantes :

1. — Les comptes de 1938 sont adoptés.

2. — L'assemblée générale exprime au Conseil de direction (à son président spécialement) et au caissier ses remerciements pour leur travail consciencieux et fructueux. Ces deux résolutions sont adoptées à l'unanimité. *M. Ernest Corboz* à Chessalles est appelé à faire partie du Conseil de direction.

Le caissier est confirmé pour deux ans dans ses fonctions par acclamation.

Une petite ombre au tableau : l'assemblée aurait pu être plus nombreuse pour prendre connaissance de ces excellents résultats.

Comme on le voit, la Caisse Raiffeisen est destinée à jouer un rôle des plus importants dans l'économie de nos villages. Elle mérite notre confiance. L'argent des paysans aux paysans ! *J. B.*

LE PAQUIER (Neuchâtel)

Avec l'année 1938, la Caisse de crédit mutuel de notre région achevait son quatrième exercice. L'assemblée générale statutaire pour l'approbation des comptes et bilan de cet exercice eut lieu, le 10 mars, au collège.

En ouvrant la séance, le président salue la présence de nombreux sociétaires et d'une vingtaine de sympathisants. Il regrette, par contre, l'absence de *M. Pierre Urfer*, médecin-vétérinaire, « parrain » dévoué de notre Caisse, malheureusement empêché.

Puis dans un intéressant exposé dont la première partie est un vivant tableau de l'activité économique générale et des problèmes agricoles de l'heure, *M. Alexandre Cuche*, président du Comité de direction souligne le développement continu de notre jeune institution. La prospérité dont elle jouit déjà prouve qu'elle a gagné la confiance de beaucoup et qu'elle répond à un réel besoin.

Le mouvement général des fonds atteint Fr. 220.980.— nécessitant 423 écritures. Les dépôts d'épargne qui se montaient à Fr. 23.872.— à fin 1937, atteignent un an plus tard : Fr. 55.011, répartis sur 108 livrets, en augmentation de 24.

L'actif a passé de Fr. 44.292 à Fr. 83.826. Ce dernier comprend des prêts hypothécaires pour Fr. 31.295, des prêts à court terme pour Fr. 22.378.— et un compte-courant à l'Union de Fr. 26.226.—. Notons en passant que les frais de constitution sont en bonne voie d'amortissement. La liquidité exigée par la « Loi fédérale sur les banques » est toujours excellente.

M. Cuche adresse ensuite de vifs remerciements à tous les artisans de cette belle réussite : débiteurs et créanciers. — Une ombre au tableau toutefois : le décès survenu, en juin dernier, de *M. Henri Cuche*, père, vice-président du Conseil de surveil-

lance. L'intérêt que le regretté défunt témoignait à la cause raiffeiseniste, son expérience approfondie des choses de la banque contribuent au bon renom de notre Caisse, car *M. Cuche*, dès le début, lui apporta son adhésion active.

L'ordre du jour appelle ensuite : Rapport de *M. Louis Geiser*, président du Conseil de surveillance. Au nom de cet organe, *M. Geiser* fait part des constatations encourageantes de l'Office de révision de l'Union et retrace l'active collaboration des 2 Comités directeurs et du caissier, *M. Constant Cuche*, fils. Sur sa proposition, l'assemblée approuve comptes et bilan avec remerciements chaleureux à l'adresse du caissier dévoué et des dirigeants responsables.

Les Comités en ayant décidé ainsi, chaque sociétaire sera abonné gratuitement par la Caisse au « Messenger », et recevra Fr. 2 intérêt 1938 de la part sociale.

Tous les membres sortant de charge sont réélus pour une nouvelle période : belle marque de gratitude, et *M. Henri Cuche*, fils, est nommé au Conseil de surveillance.

Le Congrès Raiffeisen 1938 à Neuchâtel auquel assistait le secrétaire lui suggéra quelques idées et vivifia son enthousiasme. Profitant de l'occasion, ce même secrétaire essaya de communiquer cet enthousiasme à l'assemblée — aux sociétaires présents, les engageant à réchauffer une fois ou l'autre leur idéal de mutualiste au contact direct de la noble famille raiffeiseniste suisse, libre et unie. *E. M.*

LE SEPEY (Vaud)

La Caisse du Sépey a eu son assemblée générale samedi 18 mars dernier sous la présidence de *M. Aloïs Oguey*, président du comité de direction.

Le président présente son rapport annuel au nom du comité de direction. Il débute en rappelant la mémoire de *M. Alexis Vurlod*, ancien député, décédé en septembre dernier, lequel fut membre, puis président du Conseil de surveillance dès la fondation de la caisse. Il prit une part active au développement de notre institution locale de crédit et lui apporta continuellement tout son dévouement. Passant ensuite en revue la situation politique mondiale qui n'est pas sans nous inspirer quelques inquiétudes et la crise économique dans laquelle se débat encore notre pays, il constate que l'agriculture a été fortement éprouvée par le gel et par la fièvre aphteuse, ce qui a provoqué une mévente du bétail dans notre région en automne et durant l'hiver.

Malgré la gêne créée par cette situation sur nos populations montagnardes, on peut constater avec plaisir que nos débiteurs, à quelques exceptions près, ont rempli régulièrement et ponctuellement leurs engagements envers la caisse.

Cet intéressant rapport est accueilli par les applaudissements unanimes de l'assemblée.

Les comptes de 1938 bouclent par un bénéfice de Fr. 1527,89 qui est versé à la réserve générale. Celle-ci se monte à Fr. 26473,95.

Le chiffre du bilan est de Fr. 740.069.— Le mouvement général a été de Fr. 1.527.381.—.

La caisse comprend 195 membres.

La caisse répond largement aux exigences de la loi fédérale sur les banques.

Après rapport présenté par *M. Jules Oguey-Chablaix*, vice-président du Conseil de surveillance, les comptes et la gestion sont approuvés avec remerciements au comité de direction et au caissier.

Passant à l'élection d'un membre du Conseil de surveillance en remplacement de *M. Alexis Vurlod*, l'assemblée désigne *M. Jules Marlétaz-Vurlod*, à la Forclaz.

M. Jules Oguey-Chablaix est élu président du dit conseil.

Il résulte de l'examen de la comptabilité et du dernier rapport de révision que la situation de notre caisse locale est excellente et qu'elle jouit de plus en plus de la confiance du public.

LEYTRON (Valais)

Le coquet village de Leytron, enchassé dans un vignoble ensoleillé, a la faveur de posséder la plus ancienne Caisse Raiffeisen du Valais-Romand. Cette institution qui groupe aujourd'hui 126 membres a été fondée en 1908. Cette première réalisation des belles idées raiffeisenistes en terre valaisanne est due à l'heureuse initiative d'un clairvoyant pastor bonus *M. le doyen Bourban*. Les débuts furent ardues. *M. le doyen* réussit toutefois à grouper immédiatement 21 sociétaires, parmi lesquels *M. Alexis Cheseaux*. Durant 30 ans ces deux coopérateurs distingués ont travaillé — la main dans la main — et défendu les intérêts de la Caisse et de la paroisse, comme membres du Conseil de surveillance de la Caisse.

Le dimanche 28 mai 1939, la Caisse a tenu sa 30^{me} assemblée générale. Pour des motifs spéciaux cette réunion avait dû être déjà renvoyée plusieurs fois, aussi cette fois-ci tous les raiffeisenistes se sont-ils efforcés d'y assister. La grande salle du cercle était bien remplie. Toutes les Caisses voisines de Chamoson, Saxon, Saillon, Riddes, Isérables et Fully avaient été invitées et étaient représentées par un délégué. *M. Jules Defayes*, vétérinaire cantonal à Martigny et président de l'association d'agriculture cantonale honorait également l'assemblée de sa présence; dans une causerie fort intéressante il dénonça tout d'abord les défauts et les méfaits d'un système économique basé sur les subventions de l'Etat pour soulever ensuite après les avantages d'une économie indépendante, dirigée et coordonnée par des associations privées et animées par l'esprit de solidarité. *M. Adrien Puipe*, le président dévoué de la Fédération du Valais-Romand a fait un discours touchant l'activité annuelle de la Caisse locale. Dans son exposé, *M. Puipe* a encouragé les dirigeants à appliquer toujours sérieusement les principes éprouvés et il a invité les sociétaires à continuer à soutenir fidèlement leur Caisse et à faire honneur aux engagements contractés. La Caisse de Leytron, dit-il, doit naturellement toujours donner le bon exemple, comme première Caisse locale du Valais. Puisque le principe de nos Caisses est ordre et discipline, *M. Puipe* demande de tous nos membres des efforts pour l'embellissement des villages et il propose ardemment l'introduction dans nos ménages d'une certaine comptabilité simple avec inventaire annuel. Ces bonnes paroles méritent une reconnaissance spéciale. *M. Bucheler*, revien-

neur de l'Union a félicité et remercié les deux Raiffeisenistes de la première heure, *MM. Doyen Bourban* et *Alexis Cheseaux* de tous les services rendus durant 30 ans à notre mouvement mutualiste. Une coupe garnie de beaux fruits a été remise à chacun des jubilaires comme témoignage de reconnaissance de l'Union.

Les tractanda annuels ont été liquidés d'une manière excellente sous la présidence énergique de *M. Chrétien Roduit*. Le secrétaire, *M. Besse*, a présenté le procès-verbal de la réunion de 1938. Sur les résultats de l'exercice, *M. Henri Bonvin*, caissier, a rapporté. Ce 30^{me} exercice a permis d'atteindre un fonds de réserve de fr. 30.000,—; le chiffre du bilan arrive à près de fr. 350.000,—. Après lecture des rapports des deux Conseils et sur la proposition du Conseil de surveillance, l'assemblée a approuvé le bilan. *M. Cheseaux Alexis*, président du Conseil de surveillance a particulièrement fait la constatation que le montant des intérêts débiteurs en souffrance diminuait sensiblement chaque année. *MM. Luc Roduit*, notaire, et *Louis Buchard* ont été nommés nouveaux membres du Conseil de surveillance pour remplacer *MM. doyen Bourban* et *Adrien Roduit*, démissionnaires, que le président remercie vivement pour les services rendus. —ch.—

MOLONDIN (Vaud)

C'est le lundi 20 février, à 20 h. 30 qu'a eu lieu l'assemblée générale de notre Caisse, sous la présidence de *M. Auguste Vallon*, président du Comité de direction.

L'ordre du jour prévoyait l'adoption des comptes annuels ainsi qu'une causerie de *M. A. Golay*, caissier, sur «L'organisation du bureau central».

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée, *M. le président* a remis la parole au caissier pour la proclamation des comptes du dernier exercice. La somme du bilan est en augmentation de Fr. 90.000 sur l'année précédente et atteint Fr. 1.413.011. La Caisse a traité l'an dernier pour 2,3 millions de francs d'affaires qui ont nécessité 2212 écritures dans les journaux de caisse. Un bénéfice de Fr. 4459,45 a été réalisé portant les réserves à Fr. 62.605,40. La situation de la Caisse est saine à tous égards et satisfait à toutes les exigences légales.

M. Golay caissier a fait part ensuite à l'assemblée de quelques observations et suggestions que lui dicte sa longue expérience des affaires. Il aimerait voir en particulier les membres s'intéresser davantage que par le passé aux comptes annuels qui sont mis à leur disposition. Il ne faut pas craindre de les étudier, et de se renseigner sur ce qu'on ne comprend peut-être pas immédiatement. La lecture du bilan est en particulier toujours très instructive.

Les chiffres qui paraissent si froids et arides au premier abord ne tardent pas à s'animer lorsqu'on s'efforce de les comprendre. Ils sont indispensables et rien ne peut les remplacer. Les chiffres ne mentent également jamais: s'ils mentent c'est celui qui les emploie qui ment! *M. Golay* termina son exposé en remerciant sincèrement tous les membres de la bonne volonté qu'ils mirent à lui faciliter le travail de fin d'année, en n'attendant pas le dernier jour pour se présenter au bureau.

M. Viennet, secrétaire, présenta ensuite le rapport du comité de direction et fit une analyse objective de la marche des affaires au cours du dernier exercice. Par la voix de son président *M. Louis Baatard*, le Conseil de surveillance souligna également spécialement la bonne marche de la Caisse, l'augmentation constante du bilan, la sécurité et les taux avantageux qu'elle procure. Il remercia le comité de direction et spécialement notre cher caissier à qui nous devons la prospérité de notre Caisse.

M. le président donna ensuite lecture du rapport sommaire de révision de l'Union, et les comptes furent adoptés à l'unanimité. Bien placé pour le faire puisqu'il fait partie du comité directeur de l'Union, *M. Golay*, caissier, présenta ensuite une intéressante causerie sur le fonctionnement de la Centrale de l'Union et sur l'activité qu'elle a déployée dès sa fondation à ce jour. Combien de fois n'a-t-on pas entendu dire que les capitaux de l'Union et les bénéfices qu'elle réalise profitent exclusivement à la Suisse allemande et à certaines institutions spéciales. Légende que tout cela. Nous savons que l'Union travaille dans l'intérêt de toutes les Caisses, cela discrètement, souvent même en secret, et que les modestes bénéfices qu'elle réalise sont la propriété exclusive de la grande famille suisse des Caisses Raiffeisen. *M. Golay* a eu l'occasion de vérifier tous les rouages du mécanisme de notre Centrale et il a examiné même toutes les valeurs portées comme actif au bilan. Partout règne une sage et prudente administration. Nous avons et pouvons avoir une confiance entière en ses dirigeants. Le service de révision est également excellemment organisé et constitue pour les Caisses Raiffeisen un élément prépondérant de sécurité et de force.

L'intéressant exposé de *M. Golay* a été vivement remercié par le président. Aux propositions individuelles une demande tendant à ce que le bureau de la Caisse soit fermé une fois par semaine a été transmise au comité pour étude.

Rapport annuel de l'Union sur l'exercice 1938

Le rapport annuel de l'Union suisse des Caisses de Crédit Mutuel (Système Raiffeisen) sur l'exercice 1938 va sortir de presse incessamment.

Comme habituellement, des exemplaires en seront adressés à toutes les Caisses affiliées ainsi qu'à nos collaborateurs et à la presse.

MM. les caissiers voudront bien faire circuler ce rapport parmi les membres des Comités de direction et de surveillance afin que tous puissent en prendre connaissance.

Après avoir énoncé quelques considérations sur la situation économique et financière générale, le rapport retrace en plusieurs chapitres distincts, l'activité déployée par l'Union et par les différents services de sa Centrale (Caisse centrale, Secrétariat, Office de révision etc.) au cours du 36^{me} exercice de 1938. On peut prendre ensuite connaissance des comptes annuels et du bilan de l'Union, ainsi que des rapports de révision du Conseil de surveillance

de la Société fiduciaire. Le rapport contient aussi de nombreux tableaux statistiques illustrant le développement et la situation actuelle des Caisses Raiffeisen suisses et de leur Centrale, ainsi qu'un appendice statistique et un commentaire des bilans au 31 décembre 1938 des 658 Caisses d'épargne et de crédit mutuel affiliées.

Extrait des délibérations

de la séance

commune des Conseils de direction et de surveillance de l'Union du 14 mai 1939.

1. Les formalités d'admission étant toutes dûment remplies, les nouvelles Caisses suivantes sont admises dans l'Union :

Sachseln (Obwald),
Lax-Martisberg (Haut-Valais),
Champéry (Bas-Valais).

Le nombre des Caisses faisant définitivement partie de l'Union atteint ainsi 664. Il y a eu déjà 6 nouvelles Caisses en 1939.

2. Après étude des motifs à l'appui, l'approbation est donnée à 10 crédits à des

Caisses affiliées pour un montant global de fr. 427.000.—.

3. La Direction de la Caisse centrale soumet aux Conseils le *bilan mensuel au 30 avril 1939*. La somme du bilan est de fr. 80,8 millions, soit 2 millions environ de moins qu'au 31 mars. Cette diminution assez fréquente à cette époque de l'année provient principalement de retraits effectués par les Caisses sur leurs avoirs à vue, pour les besoins courants de leurs membres et ensuite de possibilités d'effectuer quelques nouveaux investissements sur place.

4. Le secrétaire de l'Union réfère ensuite sur les travaux d'organisation du *Congrès de l'Union*. Ce dernier ayant lieu cette année dans le cadre de l'Exposition nationale, près de 1800 participants se sont annoncés. Cette participation extrêmement forte a entraîné un travail très considérable de préparation et d'organisation. Si une bonne fréquentation des Congrès de l'Union reste désirable, les difficultés qui s'accroissent de plus en plus de trouver partout des locaux assez grands et des logements en suffisance, posent avec une

acuité nouvelle la question d'une certaine limitation à l'avenir du nombre de participants de chaque Caisse.

5. Le secrétaire donne également quelques renseignements au sujet de la *participation de l'Union à l'Exposition nationale*. Le mouvement raiffeiseniste est représenté de la manière suivante :

a) dans le hall 71 « L'agriculture dans l'économie générale » dans la section « Coopératives agricoles » et b) au village suisse par l'installation d'une Caisse modèle, dans le bâtiment communal (maison 88).

6. Les Conseils prennent acte que le *rapport annuel de 1938* de l'Union est actuellement sous presse et qu'il paraîtra dans le courant de juin. Il sera adressé à tous les présidents et caissiers.

7. Les Conseils examinent quelques *rapports de revision* donnant lieu à des remarques spéciales, et donnent leur approbation aux mesures de circonstances prises par la Direction de l'Office de revision.

Rédaction :

HENRI SEREX, secrétaire-adjoint de l'Union suisse des Caisses de Crédit Mutuel.

Situation des Caisses Raiffeisen suisses au 31 décembre 1938

(Classement par cantons)

Cantons	Nombre de Caisses	Nombre de membres	Somme du bilan Fr.	Réserves Fr.	Accroissement du bilan Fr.
Appenzell Rh. E.	2	180	677,561.92	20,186.87	86,438.35
Appenzell Rh. I.	2	113	656,410.04	9,779.18	26,763.66
Argovie	73	7648	54,317,664.93	1,725,513.43	3,813,339.97
Bâle-Campagne	12	1903	9,556,727.66	515,305.99	156,662.46
Berne	75	5109	18,024,535.73	292,140.42	2,152,626.36
Fribourg	60	4780	28,061,908.22	1,390,282.14	1,350,643.87
Genève	19	693	3,484,853.12	56,076.85	507,342.30
Glaris	1	58	390,527.60	6,595.90	41,734.20
Grisons	13	975	5,716,109.—	157,691.12	817,131.13
Lucerne	25	2417	14,855,542.09	604,077.15	1,287,241.86
Neuchâtel	14	457	1,006,079.07	3,138.—	537,984.25
Nidwald	4	299	2,300,247.87	68,436.89	272,608.26
Obwald	1	108	467,902.23	7,775.78	75,598.84
St-Gall	70	10394	112,787,336.14	4,334,551.88	6,607,387.70
Schaffhouse	2	198	1,738,668.97	53,583.89	90,748.42
Schwytz	11	1661	8,948,951.34	316,330.48	505,382.92
Soleure	64	6037	47,508,086.68	1,847,449.49	2,916,486.64
Tessin	1	82	445,197.15	18,092.45	45,205.40
Thurgovie	35	4007	51,586,081.87	1,667,474.99	4,675,489.08
Uri	9	562	2,025,791.19	56,581.88	190,216.68
Valais	106	9136	27,631,120.74	917,982.54	1,695,619.12
Vaud	50	3924	24,247,196.32	1,028,792.72	1,839,876.33
Zoug	3	164	820,912.75	2,600.25	367,733.58
Zurich	6	385	3,037,115.53	74,875.49	254,313.58
1938	658	61290	420,292,528.16	15,175,415.78	30,314,574.76
1937	640	59509	389,977,953.40	14,163,525.47	19,573,101.56

Roulement 1938 = Fr. 758,481,940.26

1937 = Fr. 665,701,039.93

Dépôts d'épargne 1938 = Fr. 219,180,349.14

1937 = Fr. 195,487,621.37

Nombre de déposants 1938 = 208,322

1937 = 196,136

Moyenne par déposant 1938 = Fr. 1,052.35

1937 = Fr. 996.69